

l'Anticapitaliste

n°329 | 24 mars 2016 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org

Contre la loi travail



EN AVANT VERS LE 31 MARS !

PHOTO THÉÂTRE ROUGE / MB

Dossier

**EN FRANCE, EN EUROPE,
ILS VEULENT ENTERRER
LE DROIT DU TRAVAIL**

Pages 6 et 7

ÉDITO

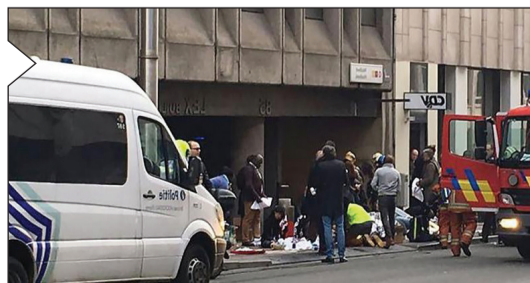
**Violences aveugles
et barbares**

Page 2

PREMIER PLAN

**MigrantEs: continuer la
lutte contre l'Europe des
barbelés**

Page 2



ACTU INTERNATIONALE

**Syrie: manœuvres diplomatiques,
poursuite de la résistance démocratique**

Page 5

LIBRE EXPRESSION

**Entretien avec Manuel Kellner
sur l'Allemagne**

Page 12

DR



édito

Par YVAN LEMAITRE

Violences aveugles et barbares

L' attentat à l'aéroport de Bruxelles, «probablement provoqué par un kamikaze», selon le procureur belge, et la deuxième explosion dans une station de métro du quartier européen de Bruxelles, Maalbeek, on fait au moins 34 mortEs et plus de 200 blessés. Cette violence qui frappe aveuglément la population est insupportable, elle indignée, révolte et crée un profond désarroi tant elle semble sans issue, ni réponse. Elle vise à créer un engrenage irréversible au moment de violence en semant la haine et la peur. Elle prétend s'en prendre aux États, mais ce n'est pas eux qu'elle vise mais des personnes désarmées, victimes expiatoires de crimes qu'elles n'ont pas commis.

«Nous redoutions un attentat et c'est arrivé», a réagi le Premier ministre belge. Oui, et la seule réponse qu'il imagine sera une escalade sécuritaire et policière. La Belgique est paralysée, l'armée et la police déployées. Ici, le ministre de l'Intérieur a annoncé un renfort de 1600 policiers et gendarmes. Partout en Europe, les déploiements policiers et militaires se renforcent. «Nous sommes en guerre», a répété Valls alors que Hollande en appelle encore et à nouveau à l'unité nationale et que le président du groupe PS à l'Assemblée nationale en profite pour relancer la polémique sur la déchéance de nationalité... Ces ignobles attentats permettent aux États de justifier leur politique sécuritaire au moment même où leur Europe se hérisse de frontières pour refouler les milliers de femmes, d'hommes et d'enfants, qui fuient la misère et la guerre. Ces ignobles attentats sont aussi pour tous les xénophobes et racistes le prétexte pour déverser leur venin, attiser les haines, les peurs dont ils font eux aussi leur macabre fonds de commerce. Tous s'indignent d'autant plus qu'ils veulent faire oublier leur propre responsabilité. N'est-ce pas la barbarie des guerres d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie ou d'Afrique qui ont engendré le chaos social et politique, la misère, dont se nourrit Daesh? La seule issue à cet enchaînement de violences serait de mettre fin aux interventions militaires des grandes puissances, d'accueillir les migrantEs, de répondre dans l'urgence à l'immense catastrophe humanitaire qui se déroule au Moyen-Orient, de respecter les droits des peuples. Mais de cela, pour les serviteurs des banques et des multinationales qui dirigent le monde, il n'en est pas question.

BIEN DIT

Parce que la loi El Khomri attaque les droits fondamentaux des salariés, et particulièrement les plus fragiles, parce que les chômeurs seront eux aussi victimes de la loi travail et de la convention d'assurance chômage en renégociation au Medef, (...) parce que 6 chômeurs sur 10 ne sont pas indemnisés et que l'assurance chômage devrait être un droit fondamental et inconditionnel, (...) parce que nous n'avons pas le droit de laisser les seuls lycéens et étudiants lutter et se faire tabasser par des policiers zélés, (...) nous nous associons à la journée du 24 mars et appelons à amplifier le mouvement tous les jours à partir du 31 mars par tous les moyens possibles: manifestations, grèves reconductibles, blocages...

Appel du 21 mars de la COORDINATION NATIONALE DES INTERMITTENTS ET PRÉCAIRES

À la Une

Contre la loi travail En avant vers le 31 mars!

La large couverture médiatique de l'arrestation de Salah Abdeslam suivi de l'émotion provoquée par les attentats de Belgique pourraient faire passer au second plan la poursuite de la mobilisation contre le projet de loi travail.

Pourtant, la forte mobilisation du 9 mars, avec ses centaines de milliers de manifestantEs, a marqué le début d'une bataille décisive contre une loi qui marquerait un terrible retour en arrière pour les droits des travailleurEs.

Un bon départ

Le mercredi 9 mars, bousculés par les centaines de milliers de signataires de la pétition contre la loi El Khomri, la mobilisation des organisations de jeunesse et les appels à la lutte de nombreuses structures syndicales de salariéEs, la CGT, Solidaires, FO, la FSU et même certaines structures CFDT, avaient rejoint les appels des organisations de jeunes. Avec un résultat dépassant les espoirs des militantEs, tant en nombre de manifestantEs que de combativité, de radicalité et de disponibilité pour poursuivre et amplifier la mobilisation.

L'ampleur de la contestation, a imposé au gouvernement sa tentative de déminage. Il a dû ainsi modifier certaines propositions comme le plafonnement des indemnités de licenciement (pourtant qualifié de mesure non négociable par Valls), le travail des apprentis mineurs porté à plus de 10 heures par jour, la possibilité pour les entreprises d'augmenter n'importe comment le temps de travail hebdomadaire. Des mesures qui étaient parmi les plus impopulaires et des modifications qui ont immédiatement permis à la direction de la CFDT d'apporter un soutien sans réserve au projet de loi.

Maintenir la pression

Après cette opération de déminage, la journée du 17 mars, si elle fut moins massive parmi les salariéEs, a été marquée par un début d'ancrage dans la jeunesse, notamment dans les lycées, ainsi que par des tentatives d'intimidation: fermetures de facultés, gazages et arrestations de manifestantEs. Les objectifs fondamentaux du gouvernement restent inchangés: bousculer la hiérarchie des normes en donnant toute possibilité aux accords d'entreprise de prendre le pas sur les accords de branche et le code du travail, avec la seule préoccupation de satisfaire les intérêts du patronat qui exige toujours plus de flexibilité, de

précarité, de possibilité de licencier, d'aggraver les conditions de travail.

Comptant sur un climat social et politique marqué par les doutes sur fond d'inquiétudes en relation avec les attentats, le gouvernement, appuyé par des organisations syndicales abusivement qualifiées de «réformistes», espère gagner la bataille de l'opinion ou, en tout cas, désarmer la mobilisation, démotiver les équipes militantes. Les déclarations d'un Gattaz, d'un Macron, sont utilisées pour convaincre que le projet de loi est imposé par la situation économique, et indispensable pour faire reculer le chômage est équilibré.

Plus forte, plus haute, la mobilisation!

Dans cette situation, les organisations, notamment syndicales, qui revendiquent le retrait du projet de loi doivent se montrer plus déterminées, plus offensives. Il n'est pas acceptable qu'à La Poste, à la SNCF, dans l'Éducation, des responsables syndicaux refusent d'engager la construction de la mobilisation. Plus globalement, il ne s'agit pas seulement de se déclarer disponible, d'enregistrer les appels de syndicats, d'unions départementales, de fédérations à reconduire la grève au lendemain du 31 mars, il faut en affirmer la nécessité, en avancer la perspective.

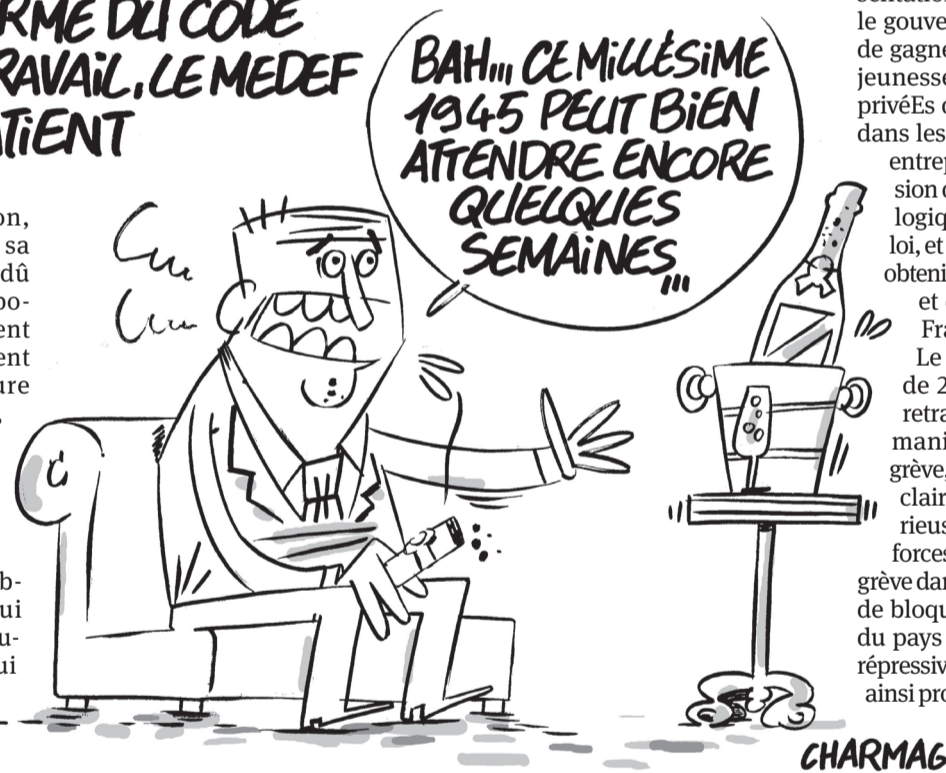
La feuille de route est certes plus facile à rédiger qu'à mettre en œuvre. La journée du 24 mars, jour de présentation du projet de loi devant le gouvernement, sera l'occasion de gagner l'élargissement dans la jeunesse, chez les salariéEs, les privéEs d'emploi. Les assemblées dans les facs, les lycées, dans les entreprises, doivent être l'occasion de continuer à démonter la logique infernale du projet de loi, et à débattre des moyens d'en obtenir le retrait, de se rassembler et de manifester partout en France.

Le bilan de la mobilisation de 2010 contre la loi sur les retraites, avec des journées de manifestations massives, de grève, «saute-mouton», indique clairement la nécessité impérieuse de hausser le rapport de forces à un tout autre niveau. La grève dans les raffineries menaçant de bloquer l'activité économique du pays avait suscité une riposte répressive à la hauteur de la trouille ainsi provoquée. Ceci nous montre

l'objectif à viser, pour le 31 mars... et après.

Robert Pelletier

RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL, LE MEDEF IMPATIENT



MIGRANT-E-S

Après le succès des mobilisations, continuer la lutte contre l'Europe des barbelés

Deux jours après l'adoption par la Communauté européenne de mesures d'exception contre les migrants, les antiracistes sont descendus dans les rues de nombreux pays pour y exprimer leur colère et leur dégoût envers l'Europe forteresse.

La désormais traditionnelle manifestation annuelle contre le racisme et le fascisme était principalement axée cette année sur la question urgente des migrantEs et réfugiéEs, comme en témoigne le nombre de cortèges. Plus de 1000 manifestantEs à Varsovie, 1500 à Amsterdam, 10 000 à Barcelone, 2000 à Zurich, 16 000 à Vienne, 4 000 à Glasgow, 20 000 à Londres, 5 000 à Athènes (et sept autres manifestations en Grèce), 6 000 à Melbourne, 3 000 à Sydney! Cette liste, non exhaustive, démontre

que la mobilisation dépasse largement les cadres habituels.

À Paris, le plein n'a pas été fait...

Avec moins de 2000 participantEs, chiffre moins important que celui de la manifestation de Calais le 23 janvier, le cortège parisien était loin de représenter le niveau de mobilisation des multiples collectifs de soutien aux migrants et sans-papiers. Le collectif anti-guerre, dont sont signataires de nombreuses organisations, n'avait

lui non plus pas fait le plein. Les organisations et partis politiques n'avaient aucune visibilité. On peut, certes, donner quelques explications à la faiblesse de la mobilisation: surinvestissement ces derniers jours de certains secteurs de lutte contre la loi travail, agendas chargés, multiplication des appels qui en viennent à se concurrencer... Mais cela reste insatisfaisant, et les internationalistes ne peuvent s'en contenter. La catastrophe humanitaire qui se déroule, sous nos yeux, dans

toute l'Europe, nous confère des responsabilités aussi importantes que celles qui nous impliquent dans la lutte contre la loi El Khomri. Les dizaines de milliers de jeunes impliqués dans les mobilisations actuellement sont tout à fait perméables à une telle jonction, comme le démontre l'accueil enthousiaste qu'ils réservent aux diffusions de tracts sur la question des migrantEs et réfugiéEs. En l'absence d'un mouvement antiraciste pluraliste et fédérateur, cette énergie ne trouve

Un monde à changer

LE DROIT DE NE PAS CROIRE. Après une critique du pape, Donald Trump a dû se défendre de ne pas être un bon chrétien. Un tel débat ne nous concerne pas : chrétien ou pas, Trump est un vrai réac. Mais aux États-Unis la référence religieuse compte. Se dire athée n'a rien d'une évidence dans ce pays où Dieu est partout : dans la Constitution, sur le dollar – « In God we trust » –, sans compter les innombrables chapelles de toutes dénominations qui rappellent sa présence à chaque coin de rue... En Israël, ce sont les ultra-religieux qui prétendent de plus en plus régenter la vie de tout le monde (et une partie d'entre eux sont les fers de lance des provocations contre les Palestiniens) et remettent en cause la place, pourtant très favorable, qui leur avait été consentie d'emblée dans l'État sioniste. Dans le monde musulman, la pression conservatrice et intégriste se fait sentir dans bon nombre de pays. Au Pakistan, dans un article de 2013, un universitaire évoquait ainsi avec nostalgie le fait qu'il y a vingt ans, son épouse pouvait monter à califourchon sur sa moto

derrière lui et que des femmes faisaient seules de la moto et du vélo. Cela n'est plus désormais possible. Dans divers pays, l'accusation d'athéisme ou de blasphème a désormais comme conséquence non seulement un rejet moral, mais la répression étatique qui peut se traduire par des poursuites, de la prison ou même la peine de mort. Parfois, les juridictions religieuses s'imposent aux décisions des tribunaux ordinaires : ainsi, en Malaisie, le 22 février dernier, la Haute Cour de la Charia a reporté la décision de libération de Kassim Ahmad, intellectuel de 82 ans accusé d'avoir insulté l'islam, bien qu'une cour d'appel ait déclaré illégales son arrestation et les poursuites. Être sans Dieu ne signifie pas forcément être du bon côté dans les affrontements de classe ou être exempt de comportements sexistes ou homophobes. Certains croyants peuvent d'ailleurs être plus irréprochables sur ces sujets. Mais le droit de ne pas croire, de ne pas conformer son comportement à des normes religieuses est une liberté essentielle qui doit être défendue partout.

JEUNESSE

Rien n'arrête le mouvement

Les jeunes étaient encore plus nombreux dans la rue le 17 que le 9 mars : 150 000 dans tout le pays, avec une cinquantaine de facs mobilisées et plus de 200 lycées bloqués.

Les annonces cosmétiques du lundi 14 n'ont donc pas affaibli la mobilisation, et ce n'est « pas en notre nom » que des directions syndicales comme celle de la CFDT ou de la Fage les ont avalées, comme expliquent les étudiantEs mobilisés de soixante universités dans leur appel de samedi dernier. Le gouvernement, de plus en plus effrayé (et impopulaire), a poursuivi ses manœuvres, concédant quelques miettes à la fonction publique pour éviter une jonction avec le privé d'une main, jetant des centaines de CRS contre étudiantEs et lycéens de l'autre.

Après les « concessions », la matraque : honte au gouvernement et aux présidents d'université!

Hollande et Valls ont adopté une nouvelle stratégie ce 17 mars. Puisqu'il n'ont pas réussi à berner la jeunesse, ils la matraquent! Plus de cinquante étudiantEs et des dizaines de lycéenEs ont

été blessés ce jour-là, dans un silence médiatique assourdissant. À Paris 1, Jussieu, Lyon 2, Caen, Bordeaux 2, Strasbourg, les universités ont été fermées administrativement, dans l'objectif quasi assumé d'empêcher les AG de se tenir. À Tolbiac, la Présidence a carrément fait intervenir 200 CRS et 50 flics de la BAC pour déloger une centaine d'étudiantEs d'un amphithéâtre, avec un dispositif si important que les riverains ont cru à une attaque terroriste. Les lycéenEs, à Paris, étaient gazés à Nation.

La réaction à ces intimidations doit être massive, dans l'unité avec les profs et personnels profondément choqués : le gouvernement veut nous isoler, nous lui répondrons encore plus nombreux!

Poursuivre l'extension du mouvement sur les facs et les lycées, parmi les jeunes travailleurs

En quinze jours, la vie a changé sur de nombreux campus et lycées. Une trentaine d'universités ont tenu des AG avec plus de 150 personnes, parfois bien plus comme à Rennes 2 et Paris 8, où des UFR sont en grève, des amphis occupés. Des comités de mobilisation très actifs ont émergé, regroupant plusieurs dizaines d'étudiantEs non organisés, mais désireux d'en découdre avec la loi travail. Le phénomène est aussi palpable dans les lycées, avec des



Un amphithéâtre de Tolbiac investi par les CRS... La honte de ce gouvernement. DR

AG dans des dizaines de bahuts, des coordinations à Paris et à Rennes, qui appellent à amplifier le mouvement. L'enjeu du moment est que ces équipes fassent éclore leur créativité, leur activité, en la tournant vers les centaines de milliers d'étudiantEs qui, tout en étant spontanément choqués par le projet de loi, ne sont pas encore venus en AG ou en manifestation. Il ne s'agit pas de s'impatienter : il faut du temps pour toucher les cercles plus éloignés, pour construire notre grève et convaincre les salariéEs de nous rejoindre.

24, 31 : la seule solution, c'est de construire la grève générale

La coordination nationale étudiante qui s'est tenue samedi dernier a constitué une première étape de structuration du mouvement. Elle a appelé à une

journée de grève et de mobilisation ce jeudi 24, et évidemment le 31, posé depuis longtemps comme la grosse date de mobilisation du côté des syndicats de salariéEs, tout en précisant que le mouvement ne s'arrêterait pas là. Pour gagner, il faudra plus que des journées de ce type toutes les semaines. Le mouvement, s'il veut imposer ses revendications, d'abord le retrait intégral du projet de loi, doit réussir à se transformer en une véritable grève, c'est à dire l'arrêt de la vie normale de cette société d'exploitation et d'oppression : plus de cours, plus de travail, mais du temps pour s'organiser, informer, massifier, se coordonner, converger entre les différents secteurs. C'est la seule solution pour gagner : construire au plus vite la grève générale!

CorrespondantEs du NPA Jeunes



Dans la Jungle de Calais. DAVID PAUWELS

Le chiffre – 20%

Selon une étude publiée sur le site du très sérieux British Medical Journal, dans les hôpitaux où les infirmierEs s'occupent de six patientEs, le taux de mortalité est inférieur de 20% à celui des hôpitaux où ils sont en charge de dix patientEs. Une étude qui confirme des travaux antérieurs : la mortalité des patientEs dépend du nombre d'infirmierEs et de leur formation.



Agenda

Vendredi 25 mars, réunion publique du NPA Jeunes, Paris.

« Face à la loi travail, pour un nouveau Mai 68 », avec Olivier Besancenot, à 20h à l'AGECA, 177 rue de Charonne, Paris 11^e (métro Alexandre-Dumas).

Samedi 26 mars, rencontres de La Brèche, Paris.

« La Fin de l'intellectuel français? », avec son auteur Shlomo Sand, à 18h à la librairie La Brèche. Lire p.11.

Mardi 29 mars, réunion publique du NPA, Paris.

« Retrait de la loi El Khomri! Non à la casse du droit du travail et à la précarisation de la jeunesse! », à 20h au 1^{er} étage du bistrot La Maison, 65 boulevard de la Villette, Paris-10^e (métro Colonel-Fabien).



NO COMMENT

Les jeunes devraient descendre dans la rue pour applaudir Emmanuel Macron...

Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale BRUNO LE ROUX sur Itélé mercredi 16 mars

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication :**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction :**
Manu Bichindaritz

Maquette :
Kristo et Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

pas de cadre où s'exprimer. Il est urgent que cette question devienne une préoccupation centrale des anticapitalistes.

Hausser le niveau de mobilisation

De nouvelles mesures « antimigrants » ont été rendues publiques vendredi 19 mars à l'issue du sommet entre l'Europe et la Turquie. Celles-ci sont mises en application depuis dimanche. Et ses effets ont été immédiats : 900 migrantEs arrivés ce week-end sur l'île de Lesbos, ont été immédiatement conduits au « hot spot » de Moria. Depuis deux jours, celui-ci s'est transformé en véritable camp de concentration dont il est impossible de sortir. Le sinistre marché humain va pouvoir commencer, et les expulsions vers la Turquie vont se multiplier.

À Calais, le démantèlement de la « jungle » va s'accélérer, et la frontière avec l'Angleterre restera toujours infranchissable, sauf à y

risquer sa vie. Le gouvernement français, à aucun moment, n'a manifesté au cours des discussions l'intention de remettre en cause les accords du Touquet qui « protègent » les autorités anglaises de l'intrusion sur son territoire des demandeurs d'asile. Macron ose même en faire un argument de campagne pour le référendum anglais de juin sur une éventuelle sortie de l'Europe : « En cas de sortie du Royaume Uni de l'Union européenne, la France ne contrôlerait plus ses frontières et laisserait passer les migrants. »

Face au cynisme des États qui s'étale au grand jour, les anticapitalistes et antiracistes doivent développer les mobilisations contre cette Europe barbare, s'affronter à leurs propres gouvernements, et trouver des convergences pour organiser de nouvelles mobilisations, plus fortes, plus déterminées, mieux préparées... Osons lutter, osons vaincre!

Alain Pojolat

PÉDOPHILIE Un cardinal sous les « spotlight »

Peut-être Philippe Barbarin, cardinal de son état, va-t-il bientôt comparaître devant un tribunal, pour non-dénonciation de crimes...

D'ordinaire, en dehors des lieux ecclésiastiques, c'était plutôt dans les manifs homophobes et puritaines qu'on avait des chances de rencontrer ce grand défenseur de la famille et des enfants. Barbarin marchait en effet en tête de la foule des culs bénis qui conspuaient le mariage pour tous le 13 janvier 2013. Aujourd'hui, le voici donc rattrapé par son passé : des victimes de prêtres pédophiles, dont l'association La parole libérée, annoncent leur intention de le poursuivre en justice. Certains faits remontent à 1991, d'autres sont plus récents. À diverses reprises, des victimes et leurs familles se sont



en effet adressées à lui, par exemple pour l'informer du comportement d'un certain Bernard Preynat, aumônier d'un groupe de scouts d'un quartier chic de Lyon. Ce dernier est resté en activité jusqu'en août 2015! Entre-temps, Barbarin lui avait pardonné ses péchés, sans se soucier des risques de récidive. En 2009, une des victimes avait pourtant rencontré et informé Barbarin en personne. Non seulement, celui-ci n'a ni dénoncé ni sanctionné les pédophiles violeurs, mais il a même promu l'un d'eux au rang de «doyen», c'est-à-dire de responsable de plusieurs paroisses.

Le scandale fait du bruit, mais le silence des bonnes âmes – comme Ludovine de la Rochère ou Frigide Barjot, leaders des manifs dites pour tous, si prompts à cracher sur le mariage gay – est étourdissant.

Un phénomène mondial de grande ampleur

Ces faits ne sont pas sans rappeler ceux dénoncés par le récent film *Spotlight*, qui raconte comment une enquête journalistique a mis en lumière en 2002 les agissements de près de 400 prêtres pédophiles dans la seule ville de Boston. Dans l'ensemble des États-Unis, ce seraient 4400 prêtres qui se seraient livrés à des abus sexuels sur des mineurs entre 1950 et 2002, selon une étude du John Jay College of Criminal Justice de New York de 2004.

On retrouve des exactions semblables dans presque tous les pays du monde. Un scandale a par exemple éclaté récemment à Ratisbonne, en Bavière, où des centaines d'enfants ont été maltraités par des prêtres et des enseignants pendant des dizaines d'années. En France, on se souvient de l'affaire des Apprentis d'Auteuil, institution dite «charitable» où les sévices étaient quotidiens. Depuis, cette chaîne d'orphelinats religieux s'est contentée de changer de sigle pour devenir Les orphelins d'Auteuil. On peut découvrir sa publicité sur internet avec des enfants radieux...

Pendant des siècles, pratiquement jusqu'à la Révolution française, l'Église a fonctionné avec ses propres lois et sa propre justice : les prêtres ne rendaient de comptes qu'à leur hiérarchie, toujours bienveillante pour ce genre de forfaits considérés comme mineurs. Encore aujourd'hui, l'avortement, la contraception ou même l'homosexualité, sont considérés comme des péchés beaucoup plus graves que le viol, y compris le viol de mineurs.

La justice civile a toujours, elle aussi, manifesté une certaine indulgence envers les hommes d'Église. Quant à la bonne bourgeoisie, elle sait accorder le pardon à ces brebis égarées dans la mesure où elle tient à préserver l'image d'une institution millénaire qui continue à servir ses intérêts.

Gérad Delteil

FRANÇAFRIQUE Un impérialisme omniprésent

Après le Mali (avec l'attentat de Bamako du 20 novembre dernier) et le Burkina Faso – où une incursion terroriste eut lieu le 15 janvier –, c'est au tour de la Côte d'Ivoire d'être frappée par des djihadistes...

Un attentat commis dans la station balnéaire Grand-Bassam, dimanche 13 mars, a fait seize morts civils et trois parmi les membres des forces de police ivoiriennes. Quatre des victimes sont de nationalité française, la station au bord de la mer étant prisée par des «expatriés» français et par des habitants de la métropole économique Abidjan qui est très proche.

Coopération militaire renforcée

Mardi 15 mars, deux ministres français, de l'Intérieur (Bernard Cazeneuve) et des Affaires étrangères (Jean-Marc Ayrault) se sont rendus sur place. Ils ne se sont guère attardés dans le pays, arrivant à Abidjan en fin de matinée et repartant de Grand-Bassam avant 18 heures, juste le temps de rencontrer le président Alassane Ouattara dans son palais, de s'adresser à la «communauté française» installée dans le pays, et de délivrer un message qui tient en trois mots : «Compassion, confiance et coopération»...

Concernant les officiels français, c'est surtout le volet de «coopération» qui a été mis en avant au retour des deux ministres : une coopération militaire renforcée – elle existe déjà avec la Côte d'Ivoire et plusieurs des pays voisins, au niveau des armées et des gouvernements –, qui devait d'abord prendre la forme de l'envoi d'un contingent du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale). Selon une première annonce, ces éléments du corps d'élite de la gendarmerie française devaient être déployés à Ouagadougou, la capitale du pays voisin Burkina

Faso. C'est à partir de là qu'ils devaient pouvoir intervenir directement sur des théâtres d'opération ou d'attentats, à l'échelle de la région qui englobe plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Accident de communication...

Curieusement, au Burkina Faso, même les plus hautes autorités de l'État ne semblaient cependant pas en être informées. Ainsi le *Monde* du 17 mars cite une source au palais présidentiel burkinabé : «Nous ne sommes pas au courant, nous avons appris cela dans la presse»... Et le quotidien d'ajouter : «Même réaction du côté du ministère de l'Intérieur et de la gendarmerie» du Burkina Faso.

Dans la société civile locale, cette annonce – ou cet accident de communication – a renforcé les oppositions à la présence militaire française, opposition qui existe de longue date. Environ 200 militaires français sont présents en permanence au Burkina. Mais il aura fallu attendre la chute de l'ancien autocrate Blaise Compaoré (au pouvoir de 1987 à 2014, actuellement exilé en Côte d'Ivoire sous la protection d'Alassane Ouattara dont il avait aidé la prise de pouvoir) pour apprendre officiellement que le COS, le Commandement des opérations spéciales, y est présent. Une troupe d'élite de l'armée française...

Jusqu'ici, c'est surtout le Mouvement burkinabé des droits de l'homme et des peuples (MBDHP) qui s'opposait à la présence de l'armée française dans la région. Aujourd'hui son opposition est visiblement partagée par d'autres forces de la société civile burkinabé. Même les autorités semblent réticentes. Du côté

des officiels français, on a d'ailleurs relativisé l'annonce. Dorénavant, il n'est plus question que de l'envoi d'un ou deux représentants du GIGN au titre de «conseiller» ou formateur des forces armées locales.

Dénoncer la présence française

De son côté, le groupe djihadiste AQMI (Al-Qaïda au pays du Maghreb islamique), qui a revendiqué l'attentat de Côte d'Ivoire, a prétendu avoir agi en riposte à l'opération française au Sahel. Autrement dit, aux activités de la troupe «Barkhane» forte de plus de 3000 hommes et déployée entre autres au Tchad et au nord du Mali. Cela ne fait pas des djihadistes d'AQMI des résistants et des libérateurs potentiels : leur projet de société, auquel la société du Nord-Mali fut soumise de force pendant plusieurs mois en 2012, est bel et bien ultraractionnaire.



Cazeneuve, Ayrault et Ouattara en affaire... DR

Toujours est-il que leur combat et leur idéologie se nourrit de l'idée qu'ils seraient «ceux qui combattent les croisés et les nouveaux colonisateurs». Toujours est-il, aussi, que les populations civiles (qui n'ont majoritairement aucune sympathie pour les djihadistes) ne sont guère rassurées par

la résidence présidentielle le 11 avril 2011...

Sans rien justifier des actes ni de l'idéologie des djihadistes, notre tâche ici reste bien évidemment la dénonciation de cette présence impérialiste continue.

Bertold du Ryon

PARTI SOCIALISTE

Vers l'éclatement ?

Depuis les annonces de Hollande au congrès de Versailles, le PS semble en lambeaux. Et les résultats des législatives partielles montrent une tendance nouvelle : il est possible que le parti au pouvoir marche dans les traces du PASOK grec...

En effet, dans la 10^e circonscription du Nord, le PS a obtenu... 11,2% des voix, Les Républicains et le FN rassemblant respectivement 47 et 25%. Dans l'Aisne, la candidate du PS avait obtenu 15,7%, contre respectivement 36 et 29% pour ses deux adversaires. Ces scores sont le signe d'un décrochage complet de l'électorat du PS par rapport au parti...

Il faut dire qu'à l'intérieur du PS, les discussions sont extrêmement dures. Les courants autour de Benoît Hamon et de Pouria Amirshahi ont rompu les rangs sur le plan syndical : l'Unef est aux avant-postes dans la mobilisation, tandis que la pétition contre la loi El Khomri a été lancée notamment par Caroline De Haas et Sophie Binet (quelques mois au bureau fédéral de la CGT... jusqu'à la prise de contrôle par Martinez). Des secteurs de la CFDT, notamment dans la métallurgie, se sont désolidarisés de la position de la confédération. Aubry, Hidalgo et Montebourg ont signifié leur désaccord avec la déchéance de nationalité, le renforcement des pouvoirs de la police et la loi El Khomri. De façon symétrique, Valls et Macron expriment de plus en plus

leur volonté de se détacher complètement de cette «gauche» du PS. Valls a ainsi déclaré : «Le cycle du parti d'Epinay est derrière nous», il faut ériger à la place «une maison commune de tous les progressistes»... Il prend même ses distances avec Hollande : «Nous préparons mal la conquête du pouvoir, et confrontés à son exercice, nous ne l'expliquons pas. Alors expliquons ! Assumons ! »



À Rouen le 9 mars dernier, le local du PS repeint après le passage de la manifestation... PHOTO THÈQUE ROUGE / JCL

«Jusqu'ou s'arrêteront-ils?»

...disait Coluche. C'est la question que l'on peut se poser en regardant la position des «frondeurs» et autres critiques, qui semblent se décomposer alors que leur positionnement pourrait être audible à une échelle

de masse. En effet, Aubry et Hidalgo gardent leurs critiques pour les débats internes, Amirshahi et De Haas ont quitté seuls le PS, les «syndicalistes» ne s'expriment pas dans le PS. Seule la députée Fanélie Carrey-Comte s'exprime publiquement, mais sans lien avec les autres composantes du PS. Tout cela ne peut évidemment mener à rien, mais il faut comprendre les racines de cette bataille sans issue

qui se fonde sur deux problèmes fondamentaux. Le premier est la séparation complète entre parti et syndicat. Les uns se fâchent sur le plan politique, les autres dans les syndicats. Sans percevoir que la lutte des classes

ne supporte pas cette frontière : à quoi bon exprimer son désaccord dans le PS si l'on ne construit pas la mobilisation et la grève ? À quoi bon construire la mobilisation si l'on ne comprend pas qu'il faut s'affronter au gouvernement et au PS en tant que parti politique, en tant que projet de société ?

La seconde est une vision erronée de «la gauche». Ces personnes – gens d'appareil, anciens ministres, militants sincères – ont en commun de croire qu'il y a une unité de la gauche, alors que celle-ci est depuis toujours partagée entre des secteurs extérieurs au mouvement ouvrier, prêts à une collaboration ouverte avec la classe dominante, et des secteurs plus ou moins indépendants, plus ou moins radicaux, liés au mouvement ouvrier. Tant que ces secteurs garderont comme horizon politique l'unité de la gauche, ils ne pourront pas construire une gauche qui représente, même un peu, les intérêts des classes populaires. Sans même parler de la rupture révolutionnaire avec le capitalisme...

Antoine Larrache

1- Lutte ouvrière obtient 3% et 2,2%, ce qui n'est pas rien pour des élections où la participation n'a pas dépassé 30%...

SYRIE

Manœuvres diplomatiques, poursuite de la résistance démocratique

Chaque vendredi depuis le début de la «trêve», les manifestations populaires ont repris dans les zones libérées de Syrie. Pendant ce temps, les puissances mondiales et régionales manœuvrent pour un accord sur leur dos.

Le 18 mars était le «vendredi de la dignité», et du nord au sud du pays les manifestants s'exprimaient sous le drapeau révolutionnaire syrien et avec le slogan «La révolution continue». Des manifestations ont également eu lieu dans certaines villes et villages à majorité kurde, avec des slogans pour l'unité arabe et kurde. Dans la ville de Ma'aret

la continuation des bombardements de l'aviation de Moscou, notamment pour appuyer l'armée du régime Assad. La base aérienne de Hmeymim, au sud-est de la ville de Latakia, continue à être utilisée par l'aviation militaire russe, ainsi que la base navale de Tartous. Sur le sol syrien, Poutine maintient également des hélicoptères, pièces d'artilleries, des batteries de

mouvement des Frères musulmans, mais sans la principale force kurde du PYD, du fait des pressions du gouvernement turc qui tient l'organisation pour un groupe «terroriste». Le scepticisme autour de ces négociations est toujours de mise. Les représentants du régime ont par exemple soumis un document comme base de discussion d'une solution politique

réunion de plus de 150 représentants de partis kurdes, arabes et assyriens à Rmeilane, dans le nord-est de la Syrie, les participants ont voté en faveur de l'union des trois «cantons» constitué par des populations à majorité kurde (Afrine, Kobané, Jazireh). Le régime Assad et la coalition syrienne ont tout deux affirmé leur opposition à cette annonce, tandis que Washington, malgré son soutien au PYD, a indiqué qu'il ne reconnaîtrait pas cette entité fédérale.

La volonté d'un système fédéral est une demande de tous les partis kurdes en Syrie, mais d'autres partis kurdes réunis autour du Congrès national kurde sont opposés à cette annonce, car elle doit faire l'objet selon eux de plus de discussions et explications avec les acteurs arabes de la Syrie, qui dans leur grande majorité y voient un pas vers la séparation et la division. De plus, les politiques du PYD ambiguës envers le régime Assad, et des exactions contre les civils arabes dans les régions dominées par les forces militaires du PYD, augmentent les suspicions d'une partie de la population arabe de Syrie.

Pour nous, cela n'empêche pas d'apporter un soutien inconditionnel à l'auto-détermination du peuple kurde en Syrie et ailleurs, tout en affirmant que c'est l'unité des peuples de Syrie, notamment arabe et kurde, sur la base d'un programme démocratique et inclusif, qui permettra leur libération et émancipation face aux forces de la contre-révolution du régime Assad et des forces islamiques fondamentalistes.

Joseph Daher
Version longue sur le site



"La révolution continue jusqu'à la chute du régime et de tous ses symboles", le 18 mars 2016 à la Ghouta Orientale, dans la périphérie de Damas. DR

al-Nouman près d'Idlib, les manifestants continuent de s'opposer aux pratiques autoritaires des forces de Jabhat al-Nusra (Al-Qaïda en Syrie). Ils ont saccagé ses bureaux dans la ville et ont demandé la libération des activistes démocratiques et membres de l'Armée syrienne libre (ASL).

Retrait militaire russe ?

L'annonce d'un retrait de la majeure partie des forces militaires russes de la Syrie par le Président Poutine le lundi 14 mars n'a pour l'instant pas empêché

roquettes à longue portée et la plupart des 5 000 membres du personnel militaire russe. Les bombardements russes ont d'ailleurs causé la mort de 55 civils syriens, y compris 13 enfants, le week-end du 19 et 20 mars.

Cette annonce de retrait russe est arrivée surtout comme geste diplomatique avant le nouveau cycle de «négociations de paix» qui a repris à Genève à la mi-mars, avec la participation du régime Assad et de l'opposition, la coalition syrienne dominée par des forces libérales et du

dans lequel est reprise la propagande officielle du régime sur le maintien d'un État laïque (alors qu'il ne l'est pas), l'intégrité territoriale de la Syrie et l'importance de la «lutte contre le terrorisme», mais aucun mot sur une transition politique.

L'annonce du fédéralisme kurde par le PYD

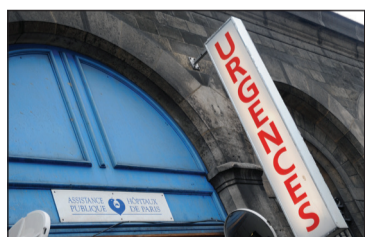
Le jeudi 17 mars, une entité «fédérale démocratique» dans les zones contrôlées par le PYD dans le nord du pays a été proclamée. À l'issue d'une

MONDE Près d'un quart des décès liés à l'environnement

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de publier la deuxième édition de son rapport «Prévenir la maladie grâce à un environnement sain»¹. Ses conclusions sont sans ambiguïté...

Ce rapport «présente les dernières données disponibles sur les liens entre environnement et maladies et leurs effets dévastateurs sur la santé dans le monde.» et s'efforce d'analyser «l'impact des risques environnementaux sur différentes maladies, en indiquant en détail les régions et les populations les plus exposées aux décès, aux maladies et aux traumatismes d'origine environnementale». D'après lui, en 2012 (année de l'étude), 23% des décès dans le monde seraient liés à des facteurs environnementaux. Il en égrène une macabre comptabilité: accidents vasculaires cérébraux – 2,5 millions de décès par an; cardiopathies ischémiques (infarctus...) – 2,3 millions de décès

par an; traumatismes non intentionnels (par exemple les accidents de la circulation) – 1,7 million de décès par an; cancers – 1,7 million de décès par an; affections respiratoires chroniques – 1,4 million de



Pour notre santé, il y a URGENCE! PHOTO:THEQUE ROUGE / MILO

décès par an; maladies diarrhéiques – 846 000 décès par an; infections respiratoires – 567 000 décès par an; affections néonatales – 270 000 décès par an; paludisme – 259 000 décès par an; traumatismes volontaires (par exemple les suicides) – 246 000 décès par an. Soit en tout 12,6 millions de morts pour l'année 2012.

Sans surprise, ce sont les pays dits «du Sud» qui sont les plus touchés: Asie du Sud-Est, Pacifique occidental et Afrique. Les enfants et les personnes âgées sont les plus exposés aux risques environnementaux.

Selon ce rapport, certaines causes de ces décès sont bien connues, comme l'utilisation d'une eau impropre à la consommation, le défaut d'assainissement ou la pollution de l'air due à l'industrie et au mode de transport... D'autres l'étant moins comme le changement climatique ou l'environnement bâti.

Une donnée «naturelle» ?

L'intérêt de ce rapport émanant d'une institution très officielle est de mettre en lumière le fait que l'état de santé d'une société n'est en rien une donnée «naturelle». Elle est la conséquence des conditions dans lesquelles vivent les hommes et les femmes qui la composent. Il est dès lors possible d'agir sur ces «déterminants de santé».

le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS, affirme: «Si les pays ne prennent pas des mesures afin que les populations vivent et travaillent dans un environnement sain, des millions de personnes continueront à tomber malades et à mourir prématurément.»

Un certain nombre des préconisations de l'OMS sont des objectifs à poursuivre pour améliorer la santé: réduire les émissions de carbone, développer

les transports collectifs, améliorer le réseau sanitaire, changer les modes de consommation pour utiliser moins de produits chimiques.

Mais faute d'identifier les racines du mal, l'OMS se cantonne à une interpellation bien impuissante des États, et cherche à leur démontrer que des solutions «rentables» existent.

Une véritable évaluation des risques environnementaux devrait être beaucoup plus approfondie et s'étendre à toutes les causes des maladies et du mauvais état de santé d'une population: la pauvreté, dans les pays les plus pauvres mais aussi dans les métropoles capitalistes, qui génère une mauvaise alimentation, le mal-logement... ; les conditions de travail qui tuent et rendent malade; l'agriculture productiviste; les guerres; les déplacements massifs de populations (réfugiés climatiques politiques ou économiques). Mais s'attaquer à ces causes-là, c'est remettre en cause la logique de base du capitalisme, celle du profit.

Jean-Claude Delavigne

1- Un résumé en Français est disponible sur le site de l'OMS: http://www.who.int/quantifying_ehimpacts/publications/preventingdisease/fr

GRÈCE

Après la troisième conférence d'Antarsya

Réunie les 5-6 mars 2016, la troisième conférence nationale d'Antarsya comportait plusieurs enjeux...

D'abord les chiffres: 900 délégués, soit presque 3000 membres, presque autant qu'il y a 3 ans. Or, l'été dernier, après la défaite de Syriza, il y a eu une scission, avec deux organisations constituantes (Aran, Aras) qui ont intégré l'Unité populaire (LAE). La conférence actuelle s'est donc tenue après une crise et une défaite, puisque Antarsya n'a pas su attirer les scissions de gauche de Syriza!

Mais les chiffres montrent une frange importante des militants du mouvement ouvrier et social organisée dans Antarsya. Cela ressort dans les derniers sondages: l'Unité populaire, avec ses anciens ministres et dirigeants connus, y est à environ 2%, et Antarsya, non médiatisée, à 1,5%. Le plus important: le cadre de discussion et d'alliance de ces militants reste très unitaire et pluriel, comme l'ont prouvé les débats. Au centre des discussions figurait la question des «alliances»: comment militer dans un mouvement ouvrier qui a connu la défaite de la voie «douce» (réformiste) face à la barbarie capitaliste, mais qui n'a connu ni dépassement du type «juin 36» ni défaite globale, ce qu'a bien montré par exemple la grande mobilisation du 4 février.

Trois blocs

Une première réponse à ces questions (60% des votes) était formée autour du NAR (ancienne scission de la KNE, la JC grecque, principal groupe révolutionnaire grec) et de la minorité d'Aran restée dans Antarsya. Son analyse décrit une situation de recul relatif de la classe ouvrière avec comme tâche d'essayer de relancer le mouvement ouvrier, y compris par des appels et des actions de dépassement immédiat de la bureaucratie syndicale. Dans cette analyse, la question des fronts, y compris politiques, reste pertinente, surtout avec les ruptures de Syriza qui ont refusé sa capitulation sans en tirer de réponses programmatiques claires (Unité populaire/LAE).

Une deuxième réponse, formée autour du SEK (courant grec de l'IST), a été partagée par environ le quart des délégués, avec une argumentation de «front unique ouvrier», d'adresse systématique vers les bureaucraties syndicales et vers les franges de militants radicalisées. Cette politique repose sur une analyse discutable de montée linéaire des luttes ouvrières, analyse qualifiée par les autres courants d'illusions face aux appareils syndicaux et politiques discrédités.

La troisième tendance, formée par l'Initiative pour une Antarsya révolutionnaire» autour de l'OKDE-Spartakos (section grecque de la IV^e Internationale), a été approuvée par 8% des délégués. Sur la base des trois dernières années qu'Antarsya a perdues en essayant de s'adapter à des alliances politiques avec des forces non anticapitalistes, l'Initiative propose de refuser toute approche politique unitaire, sauf coexistence dans la rue, en mettant systématiquement en avant de façon propagandiste les solutions anticapitalistes concernant les questions politiques centrales, et de façon agitative pour reconstruire le mouvement ouvrier, en dénonçant ses bureaucraties syndicales et politiques considérées comme désormais complètement discréditées.

De plus, une autre question a divisé le congrès en deux: le mode de décision politique et d'élection des directions. Le système de prise de décision garde les niveaux différents de décisions, les décisions «importantes» requérant les 2/3, et les autres à la majorité simple, plus la recherche du consensus. Sur le mode d'élection des directions, le refus de la proportionnelle par la majorité des délégués a conduit cette fois à exclure sans le vouloir de la direction la troisième tendance, une situation qu'Antarsya essaie de corriger après coup...

Cela rejoint un autre problème: l'existence d'une partie de militants non organisés, obligés par le système de prise de décisions de s'allier à des appareils. Un fonctionnement pas très attirant, y compris au niveau des organisations de base!

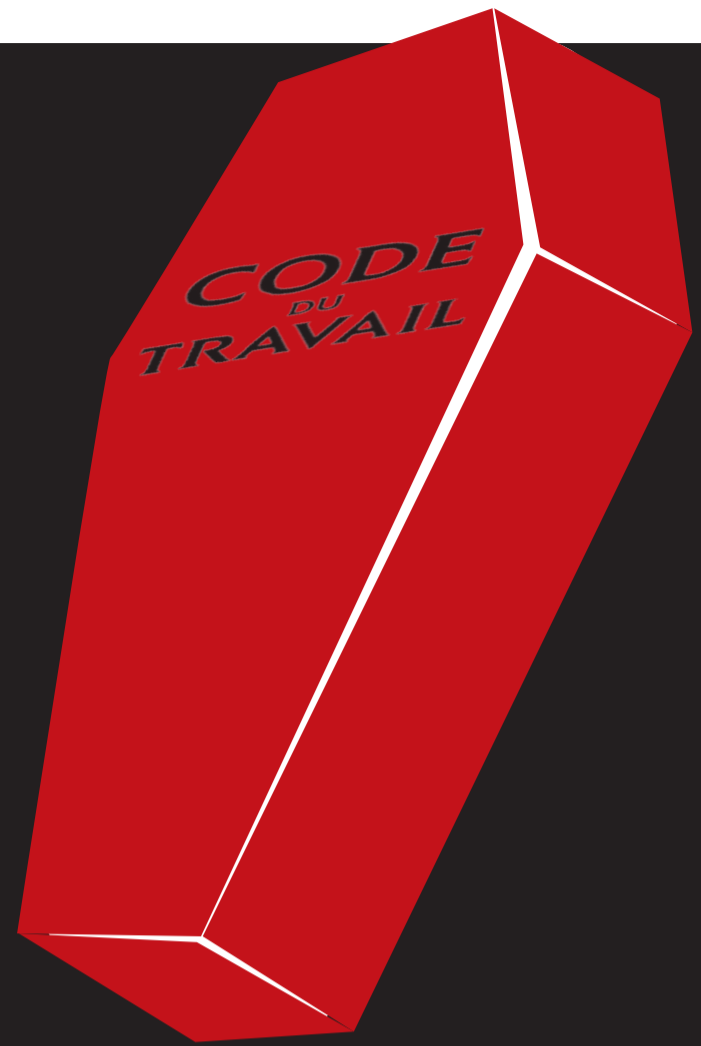
Mais fondamentalement, dans les «petites» batailles (par usine, par secteur, localement) mais aussi dans les batailles centrales, le rôle d'Antarsya a pu et peut être crucial.

D'Athènes, Tassos Anastasiadis

Version intégrale: <https://npa2009.org/idees/international/troisieme-conference-nationale-dAntarsya-5-6-mars-2016>

En Europe, en France Ils veulent enterrer le **DROIT DU TRAVAIL**

Théories et pratiques...



Le projet de loi El Khomri suscite une large condamnation qui s'appuie sur une mobilisation dont l'ampleur permet d'espérer qu'elle va aller grandissante et ira jusqu'à en imposer le retrait au gouvernement. Le soutien apporté par la CFTD et ses alliés fait espérer au gouvernement un affaiblissement de la mobilisation. Et Macron n'hésite pas à réclamer le retour au premier projet.

Le code du travail constitue une protection des salariéEs, mais celle-ci repose surtout sur la mobilisation des travailleurEs. Et même des dispositions aussi défavorables que celle de l'ANI sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi n'ont vu qu'un faible nombre de mises en place face aux résistances qu'elles risquaient de susciter. Pour empêcher la liquidation des protections inscrites dans le code du travail, c'est avant tout la mobilisation qui fera la différence.

RÉFORMES EUROPÉENNES DES DROITS DU TRAVAIL: LEUR MODÈLE N'EST PAS LE NÔTRE!

À la faveur de la crise économique, les classes dirigeantes européennes mènent une offensive coordonnée contre les réglementations du travail. La loi El Khomri du gouvernement Valls reprend la recette déjà utilisée dans de nombreux pays d'Europe.

L'exemple le plus spectaculaire est celui de la Grèce, seul pays où le salaire minimum a baissé de 750 à 586 euros brut en 2012. La même année au Portugal, quatre jours fériés prévus par

le code du travail ont été supprimés ou suspendus, tandis que la majoration de salaire prévue pour les heures supplémentaires a été réduite de moitié. En Italie, en 2014, le gouvernement Renzi est venu, malgré des grèves importantes, à bout de

l'article 18 du code du travail, qui prévoyait pour les entreprises de plus de 15 salariéEs la réintégration des travailleurs licenciés « sans juste cause ». Les travailleurs de l'État espagnol n'ont pas été épargnés. Le Real Decreto-ley du 12 février

2012 a autorisé les patrons à diminuer unilatéralement le salaire de leurs employéEs ! En cas de désaccord, ceux-ci doivent démissionner. Cette réforme du gouvernement de Mariano Rajoy a aussi limité les indemnités de licenciement et favorisé les accords d'entreprise. Toute ressemblance avec la loi Travail est totalement volontaire !

L'envers du décor

Ce traitement de choc aurait très bien fonctionné selon nos économistes officiels. Mais prenons par exemple le cas de l'État espagnol. Le taux de chômage y est passé de 26,1 % en 2013 à 22,1 % en 2015. En réalité, on s'aperçoit que cette baisse s'explique par le fait qu'une partie importante des personnes qui composaient auparavant la population active ne sont plus comptées en son sein. Ce qui signifie que faute de retrouver un emploi, de nombreux chômeurs espagnols ont tout simplement arrêté d'en chercher officiellement. Ainsi, le taux d'emploi a diminué de 70 % à 60 % entre 2007 et aujourd'hui. Autre effet de cette réforme radicale du droit du travail : les emplois à temps partiels et à durée déterminée ont fortement augmenté, les premiers passant de 12 % à 16 %, les

seconds atteignant 24 % de l'emploi total. Enfin, en 2015, la proportion de personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans la population espagnole s'élevait à 29,2 % contre 18,5 % en France. Le taux de privation matérielle est passé de 10,8 % en 2008 à 17,8 % en 2014. Voilà donc leur modèle : précarité et pauvreté sont au rendez-vous. Loin de permettre à chacun de s'éloigner réellement du chômage, ces réformes ont été menées partout en Europe afin d'atteindre deux objectifs principaux : baisser les salaires pour augmenter les profits et réduire au maximum les capacités de résistance de la classe ouvrière contre son exploitation.

La destruction du « principe de faveur »

C'est pour atteindre ce deuxième objectif qu'on facilite partout les licenciements (et qu'on diminue les indemnités en cas de rupture abusive). Mais surtout, pour atteindre ce but, il faut diviser les salariés, réduire encore un peu plus la conscience de classe et pour cela briser les statuts ou contrats collectifs. Ou plutôt faire en sorte que le contrat

collectif qui prime sur tous les autres soit celui signé au niveau de l'entreprise, même et surtout s'il est moins favorable aux travailleurs que la convention de branche et que la loi... Cette destruction du « principe de faveur », au cœur de la loi El Khomri, a été achevée dans l'État espagnol et en Grèce en 2012. Et si les pays les plus durement touchés par la crise ont été ceux où les réformes ont été les plus brutales, les patronats des économies dominantes en Europe pèsent sur leurs gouvernements pour bénéficier également de contre-réformes radicales, ce afin de ne pas perdre leur position sur le marché. L'offensive coordonnée des classes dominantes n'a été pour l'instant stoppée dans aucun des pays de l'Union européenne, malgré des résistances de masse dans l'État espagnol, en Grèce et au Portugal. Mais cela ne sera pas toujours le cas, et la première lutte victorieuse fera tache d'huile tant les logiques à l'œuvre sont semblables... Tout l'enjeu du combat contre la loi travail est là !

**Comité inspection du travail
Île-de-France**



Le 25 octobre 2014, à Rome, manifestation contre la contre-réforme de Matteo Renzi. DR

LOIS AUROUX, AUBRY, EL KHOMRI: DES GÊNES QU GÊNENT

Après des prises de position très virulentes contre l'avant-projet de loi El Khomri dans sa version initiale, Martine Aubry se montre plus discrète depuis les premiers reculs concédés par le gouvernement, inquiet à la suite de la première journée de mobilisation du 9 mars...

De petites concessions dont l'objectif est avant tout de rallier les syndicats abusivement qualifiés de réformistes pour casser la dynamique de la mobilisation. Mais, plus fondamentalement, cette discrétion est liée au fait que non seulement la philosophie, les fondements politiques, mais surtout les aspects juridiques de nombre de régressions sociales contenues

dans le projet de loi El Khomri sont inscrites tant dans les lois Auroux (rédigées par Aubry), que dans les lois Aubry 1 et 2 dites de réduction du temps de travail.

Auroux en précurseurs

En effet, politiquement, les lois Auroux s'inscrivent dans la première phase des gouvernements Mitterrand encore célébrée comme celle des réformes allant « dans le bon sens »... La philosophie consiste déjà à magnifier l'entreprise, à la réhabiliter dans l'esprit des français et annonce le véritable culte dont elle fera ensuite l'objet avec la mise en scène du brigand Bernard Tapie comme modèle d'entrepreneur et d'Yves Montand, la « personnalité de gauche » prônant l'individualisme et le libéralisme les plus exacerbés dans ses émissions télé *Vive la crise*.

Pour Auroux, l'entreprise doit devenir citoyenne: *« Il importe que les uns prennent davantage conscience de sa dimension sociale et les autres de sa dimension économique »*. Une idée

reprise dans le préambule Badinter qui continue à servir de philosophie de la casse du code du travail: *« Les libertés et droits fondamentaux de la personne sont garantis dans toute relation de travail. Des limitations ne peuvent leur être apportées que si elles sont justifiées (...), les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise »*. Tous « citoyenEs », exit le rapport de subordination, le contrat de travail, les classes sociales.

La seconde anticipation concerne l'institution des accords dérogatoires qui enfonce un (premier) coin dans l'ordre public social. Cela consiste dans la possibilité de déroger aux dispositions législatives et conventionnelles, incluant déjà des formes de modulation du temps de travail, s'il n'y a pas d'opposition des syndicats représentant 50% des voix aux élections professionnelles. Et, enfin, la tentative, vite tombée en désuétude, de tenter – déjà – de contourner les institutions représentatives du personnel et les syndicats avec les groupes « Auroux »,

regroupant maîtrise et salariéEs et appelés à discuter de tout... sauf de salaires!

La réduction du temps de travail comme prétexte

Mais ce sont les lois Aubry 1 et 2 sur la réduction du temps de travail qui vont réellement engager les mesures les plus radicales contre les droits des salariéEs. Tout d'abord l'annualisation du temps de travail qui en pratique met en pièces la réduction du temps de travail à 35 heures. Le décompte des heures supplémentaires et de leur paiement se fait sur l'année, avec des modulations, des dérogations et un temps de travail hebdomadaire maximum de 48 heures. Le projet de loi « ne fait que » permettre la modulation sur trois ans (seulement par accord de branche dans la deuxième version du projet de loi). La sortie des temps de pause, d'habillage du temps de travail effectif réduisant le plus souvent la réduction du temps de travail à une peau de chagrin...

De même, le flou sur le statut des astreintes maintient la possibilité de sous-paiement et d'allongement des temps de travail et la réduction du temps de repos, toutes mesures anticipant les possibilités de dérogation multipliées dans le projet de loi El Khomri. Hausse du contingent d'heures supplémentaires, allongement des temps maximums de temps de travail: autant de mesures qui anticipaient celles de la nouvelle loi. Avec souvent des mesures prises entre-temps par la droite (l'autre...) allant dans le même sens...

C'est ensuite la mise en place du forfait-jours qui permet que le temps de travail ne soit plus défini en heures mais en jours, sans apporter de protections sérieuses contre les durées ou charges de travail excessives. Le forfait-jours concerne déjà 50% des cadres et 13,5% des salariéEs et les conduits à travailler 46h30 en moyenne au mépris de leur santé et de leur vie personnelle. Et de la même façon, la loi travail ne fait qu'ouvrir davantage cette possibilité:

les entreprises de moins de 50 salariéEs pourront le mettre en place par simple accord d'un salariéE mandaté. Mais c'est surtout la possibilité d'organiser des référendums pour mettre en place la RTT qui augmente considérablement les possibilités de déroger au code du travail, aux conventions collectives. Cette possibilité ouverte en 2000 en cas d'opposition des organisations syndicales majoritaires permettait de plus aux entreprises de bénéficier d'une réduction de cotisations sociales « patronales » liée à un engagement d'embauches proportionnel à la taille de l'entreprise, mais vite annulé par des réorganisations. Au total, sous prétexte de réduction du temps de travail, bien souvent marginale, les lois Aubry étaient bien marquées par la volonté de mettre en cause la hiérarchie des normes tout en offrant tous les moyens d'une intensification du temps de travail. Des objectifs repris et aggravés dans le projet de loi travail.

Robert Pelletier

CPA: COMPTE DE PRÉCARITÉ A VIE

La loi El Khomri regorge de mesures pro-patronales: deux exemples avec le CPA et la création d'un droit à renseignement en droit du travail pour les patrons.

Parmi ces mesures figure le compte personnel d'activité (CPA), qui vise à regrouper les droits acquis par les salariéEs au cours de leur carrière au moyen d'un gigantesque fichier informatisé...

Du statut à l'individu: les salariéEs désarmés

Dans la loi travail, le CPA se contente de fusionner les comptes « formation »

et « prévention de la pénibilité ». De prime abord, l'idée de permettre aux salariéEs de conserver des heures de formation en cas de changement d'emploi ou d'avoir un suivi de l'exposition à la pénibilité sur toute la vie peut sembler constituer une avancée. La CGT y voit d'ailleurs les prémices du « nouveau statut du travailleur salarié » qu'elle revendique.

La communication gouvernementale suffit cependant à se persuader du contraire: le postulat est que l'emploi à vie est terminé, que les carrières alternent CDI, CDD, chômage... et surtout que les politiques publiques n'y peuvent rien car telle est la loi du marché... Nul n'est besoin d'empêcher les patrons de recourir à l'emploi précaire ou de licencier: grâce à son « sac à dos » CPA, tout salariéE pourra

butiner d'un emploi à l'autre. Le CPA veut ainsi doter chaque individu d'un « capital social », lui donner l'illusion qu'il sera, seul, mieux armé face au capital tout court. Mais ce ne sera en réalité qu'un nouvel outil d'institutionnalisation de la précarité.

À terme, le gouvernement prévoit d'intégrer dans le CPA « l'ensemble des droits sociaux et de la protection sociale » (retraite, chômage, assurance-maladie). Le CPA est donc la coquille destinée à accueillir la protection sociale par capitalisation, un nouveau coup porté au principe de la répartition. Dans les projets les plus raffinés, le CPA existera sous forme d'euros ou de points fongibles, permettant ainsi de convertir un peu de sa future retraite en temps de formation. Si on met en relation

le CPA avec l'affaiblissement des conventions collectives au cœur du projet de loi travail, on tient la cohérence du nouveau dispositif: la fin de l'attachement des droits aux statuts collectifs pour les centrer sur la personne et l'allègement des obligations des patrons découlant de ces statuts.

Accès au droit et contrôle: les patrons aux petits oignons

En donnant systématiquement les possibilités d'accords d'entreprise dérogatoires, le gouvernement veut aussi affaiblir le contrôle des entreprises et l'accès au droit pour les salariéEs.

La multiplication espérée des accords, au détriment de la loi, va rendre plus difficile encore le

renseignement des salariéEs. La réduction des dispositions légales va aussi réduire le champ des contrôles, accélérant ainsi le dépérissement d'une inspection du travail déjà durement touchée par les suppressions de postes.

Le code du travail prévoit en effet des sanctions pénales pour les patrons qui commettent des infractions aux obligations résultant d'une loi ou d'un décret, des infractions que les agents de l'inspection du travail peuvent relever par procès-verbal transmis au parquet. Mais, hormis les infractions au paiement des salaires minimaux de branche, cette prérogative n'est pas étendue aux accords de branche et d'entreprise. La loi travail ne le prévoit évidemment pas...

Quant au méconnu article 28 de la loi, il instaure pour les patrons un droit à obtenir de l'administration, à travers des services dédiés, une « information personnalisée » dans des « délais raisonnables », et donc une possibilité pour eux de se retourner contre l'État s'ils ne l'obtiennent pas. Pendant ce temps, les services de renseignement aux salariéEs de l'inspection du travail sont surchargés et en sous-effectif partout en France, au point que certains doivent fermer certains jours, et il faut parfois attendre longtemps pour espérer avoir un rendez-vous avec un E agent de contrôle. Peut-être le meilleur exemple du cynisme gouvernemental, dans une loi qui n'en manque pourtant pas!

Comité inspection du travail Île-de-France

RÉFÉRENDUMS CHANTAGE: LE TEMPS DE L'ARBITRAIRE PATRONAL

La loi travail veut permettre d'organiser des référendum auprès des salariés afin de faire valider un accord d'entreprise signé par des organisations syndicales minoritaires (30% des voix aux élections professionnelles).

Des référendums pour appliquer des reculs sociaux. La nouveauté de la loi El Khomri tient au caractère « contraignant » des référendums proposés pour valider un accord d'entreprise. Il se cumule avec le changement de hiérarchie des normes que veut consacrer le projet gouvernemental en privilégiant les accords d'entreprise au détriment des dispositions plus favorables aux salariéEs contenues dans la loi et les conventions collectives de branche. Cette révision à la baisse était certes une possibilité ouverte depuis au moins 2004, mais cela pourrait devenir la règle. Les référendums chantage à l'emploi sont une machine de guerre contre les

intérêts des salariéEs. Cela ne relève pas du pronostic mais de l'examen des conséquences d'une pratique patronale déjà très répandue et utilisée comme moyen de pressions sur les salariéEs et les syndicats.

Le contre-exemple de Smart

Largement médiatisé à l'automne 2015, le cas de Smart est un exemple condensé de ce qu'implique ce type de référendum. Sur son site de Hambach en Moselle, la direction a voulu imposer les 39 heures payées 37, entraînant donc une baisse des salaires. En septembre 2015, un référendum a été organisé par la direction de l'usine pour faire avaliser la mesure. Le chantage à l'emploi a fonctionné mais pas complètement. La courte majorité de salariéEs qui s'était prononcée pour la proposition patronale, n'avait été obtenue qu'avec les votes des cadres et du 2^e collège soumis au forfait jours et non assujettis à une durée hebdomadaire du travail. La majorité des ouvriers, 61%, eux qui supportent les conditions de travail les plus pénibles et les premiers visés par le passage aux 39 heures payées 37, avait refusé la mesure. Les intérimaires et les salariéEs des sous-traitants, bien que concernés, n'ont pas pu voter. Au final, seulement 752 des 2200 salariéEs

du site ont participé au scrutin en raison du périmètre défini en tout arbitraire patronal!

Après ce résultat du référendum, deux syndicats sur quatre, la CGT et la CFDT, représentant 53% des salariés et plus de 60% parmi les ouvriers, ont fait valoir leur droit d'opposition, comme le permettait la législation du travail encore en vigueur... avant la loi El Khomri si celle-ci était appliquée. Le pacte proposé par la direction était à ce moment devenu caduc. Il n'empêche qu'en fin de compte, c'est le patron de Smart qui a eu le dernier mot. La direction a adressé à chaque membre du personnel une proposition d'avenant à son contrat de travail reprenant toutes les dispositions que la direction avait voulu imposer par référendum. La signature demandée à chaque salariéE était un ultimatum. Si 75% des salariéEs ne le signent pas,

« la direction serait contrainte d'étudier une alternative industrielle à la production de la Smart Fortwo sur le site de Hambach », une périphrase pour menacer de démanteler la production dans l'usine Renault de Novo Mesto en Slovaquie.

Halte au chantage à l'emploi

Le contexte était bien celui d'un chantage à l'emploi manipulé par des grands groupes industriels Renault et Mercedes Benz, propriétaires de l'usine Smart. Force est de constater que la plupart des référendums ainsi convoqués trouvent sur le moment, grâce à la peur et au chantage, une majorité pro-patronale. L'isolement dans lequel sont trop souvent laissés salariéEs et équipes syndicales d'une entreprise participe à ces défaites. Comme il est tout aussi vérifiable que les sacrifices demandés aux

salariéEs débouchent quelques mois ou quelques années plus tard sur encore davantage de suppressions d'emploi...

Parmi tant d'autres, l'exemple de Bosch à Vénissieux qui avait inauguré en 2004 ce genre de pratiques l'atteste. Bosch avait menacé les salariéEs de Vénissieux de ne pas leur octroyer de nouvelle production si ceux-ci ne consentaient pas à une baisse des coûts salariaux de 12% par le biais de suppressions de jours de RTT, d'un gel des salaires, de la diminution de l'indemnisation des heures de nuit, mais aussi par une augmentation des cadences et 400 suppressions d'emploi. La CFDT majoritaire et la CGC avaient accepté suite à une consultation des salariéEs qui s'y étaient dits à 98% favorables. Depuis, après des changements de propriétaire et de production d'équipements pour moteurs diesel en fabrication de panneaux photovoltaïques, c'est la chute continue des effectifs: 150 salariéEs aujourd'hui contre 804 en 2004!

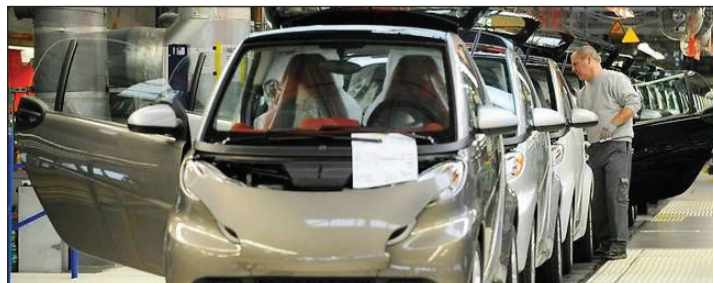
Encore plus fort dans le chantage et l'arbitraire, voilà ce que propose la loi El Khomri. Un mensonge de parler d'une première étape « expérimentale » pour les référendums envisagés, car tous les accords d'entreprise sont visés, entraînant la mise au rebut

du droit d'opposition laissé jusqu'à aujourd'hui aux syndicats majoritaires. Le gouvernement veut vite répondre aux entreprises comme la FNAC qui veulent ouvrir le dimanche. Nul doute qu'ils vont donc mitonner des périmètres de consultations pour garantir les résultats attendus par Macron et ses affidés.

Pas d'autre solution que la confrontation

Cette institution des référendums d'entreprise répond à l'une des demandes les plus pressantes du Medef. Sous couvert de l'affichage d'une démocratie plébiscitaire, elle vise à imposer les décisions patronales par la peur et à contourner les syndicats dès lors qu'ils ne se couchent pas devant les injonctions patronales. Le temps où patronat et gouvernement offraient aux organisations syndicales quelques concessions en échanges de pratiques revendicatives bien contrôlées est fini. Il n'y a plus d'espace entre, d'une part, l'adaptation aux exigences de l'austérité et de la précarité et, d'autre part, le chemin de la confrontation, tous ensemble. Voilà ce que porte l'exigence du retrait, un point c'est tout, du projet de loi travail.

Jean-Claude Vessillier



Chez Smart, travailler plus pour gagner moins... DR

NOTRE-DAME-DES-LANDES Légitimité des résistances et bricolage gouvernemental

Dans l'impossibilité d'expulser immédiatement la Zad, le gouvernement bricole à Notre-Dame-des-Landes. Des rapports, des schémas d'aménagement, et même un « référendum »...

Suite au procès de janvier dernier, les paysanEs et habitantEs « historiques » de Notre-Dame-des-Landes sont expulsables dès ce vendredi 25 mars. Même s'il faut rester vigilant, cette menace ne peut en réalité que difficilement se concrétiser, compte tenu du nouveau rapport de forces créé depuis quelques mois, en particulier par l'énorme manifestation du 27 février dernier qui a rassemblé des opposantEs venus de toute la France.

Car l'avertissement était on ne peut plus clair : le mouvement ne laissera jamais les paysanEs et habitantEs de la Zad être expulsés, et les travaux ne démarreront pas. Au cas où Valls ne l'aurait pas entendu, les comités de soutien lui rappelleront ces 25 et 26 mars, par des manifestations carnavales de rue ou des manifestations devant les locaux du PS, que la lutte continuera partout en France « sur le terrain, dans les rues, sur les routes et dans les bourgs ». La vigilance sera alors encore de mise car nul doute que Valls et sa police saisiront une fois encore l'occasion d'incriminer les opposantEs, de diviser le mouvement.

Bricolage gouvernemental

Les opposantEs n'attendent désormais pas grand-chose de la guérilla juridique : c'est ainsi que le gouvernement, après avoir escamoté un contentieux avec l'Union européenne, a fait ajouter en urgence un volet environnemental de 122 pages au SCOT local : ce « Schéma de cohérence territoriale » bricolé lui sauve la mise pour entamer les travaux à l'automne. D'ici quelques semaines, c'est le ministère de l'Écologie qui devrait rendre un rapport sur l'opportunité du projet. Un rapport bien évidemment téléguidé par l'État, bien loin de l'étude indépendante exigée par les opposantEs. Comment faire confiance à un État à la fois juge et partie, et qui n'a su faire preuve que de manipulations, de dissimulation de documents officiels et de mensonges ? Ce nouveau bricolage devrait semer un peu le doute – suffisamment pour accréditer l'honnêteté du gouvernement dans son projet de « référendum » annoncé fin juin.

Les guillemets sont en effet de mise pour cette « consultation ». Inédite juridiquement, c'est un nouveau bricolage, de la loi Macron cette fois. Peu importe, car autour de la Zad la légitimité n'a plus grand-chose à voir avec la légalité, et encore moins avec les illusions de démocratie en milieu capitaliste. Nous reviendrons prochainement sur ce coup politique de dernière chance du quinquennat Hollande.

CorrespondantEs NPA 44

Dans la fonction publique aussi, « on vaut mieux que ça » !

Le gouvernement a annoncé jeudi 17 mars l'augmentation du point d'indice pour tous les fonctionnaires... Au bout de 6 ans de gel de la valeur de ce point, voilà enfin que le gouvernement accorde une aumône qui est loin de compenser les pertes subies...

Un geste à vocation électorale avant 2017, mais aussi une tentative de désamorcer la colère grandissante dans l'ensemble de la fonction publique.

Enfumage gouvernemental

Le gouvernement n'a pas lésiné sur la communication en publiant sur Twitter des annonces triomphales sur le dégel du point, mais il aurait fallu être particulièrement crédule pour se laisser bernier par les chiffres mis en avant : des augmentations annuelles de salaire brut ! Il fallait au moins ça pour cacher la misère de l'augmentation réelle : entre 17 et 26 euros par mois selon la catégorie des agents !

Pour la plupart d'entre eux, cela ne compensera même pas les hausses de cotisations sociales apparues le 1^{er} janvier dernier... et évidemment encore moins les pertes de salaire subies depuis 6 ans. En tenant compte de la hausse du coût de la vie, il aurait fallu au moins 6% de hausse du point d'indice pour mettre celui-ci au niveau de 2010. Les réactionnaires de tout poil se sont empressés de dénoncer les 2,4 milliards d'euros de dépenses au budget de l'État et des collectivités territoriales qu'allait représenter cette revalorisation au rabais... en oubliant de rappeler que ce sont plus de 7 milliards d'euros qui ont été pris dans les poches des fonctionnaires depuis 2010 sous les gouvernements de Sarkozy et de Hollande avec le décrochage des salaires de l'inflation.

Des organisations syndicales qui remballent la grève du 22 mars

Du coup, la grève prévue de longue date le 22 mars sur la question salariale par une intersyndicale très large (CDFT, UNSA, FA-FP, CGT, Solidaires, FSU et CFE-CGC) a fait

pschitt. Certaines organisations, comme l'UNSA, la CFDT ou la FA-FP, se contentent bien volontiers des miettes et sont empressées d'annuler l'appel à la grève, des fois qu'il aurait permis de faire entendre l'ensemble de la colère des fonctionnaires qui va bien au-delà de la question salariale, notamment sur la question des suppressions

de mobilisation annoncée par les organisations de jeunesse depuis le début du mouvement de mobilisation contre la loi travail, cela afin de faciliter les convergences entre le secteur public et le privé. Du coup, le bilan des courses est qu'il n'y aura finalement aucune grève significative ni le 22 ni le 24 chez les fonctionnaires... tout étant

le point de départ d'un véritable mouvement d'ensemble prolongé, capable de faire reculer le gouvernement sur la loi Valls-Hollande-El Khomri. Ce qui peut motiver les fonctionnaires à se plonger sans réserve dans la bataille, c'est que si le gouvernement encaissait sa première défaite sur le terrain social, il aurait davantage de difficultés à



Mercredi 9 mars 2016, dans la manifestation parisienne contre le projet de loi El Khomri. PHOTO THÈQUE ROUGE / MILO

d'emplois, de la dégradation accélérée des conditions de travail ou des attaques contre le statut, notamment depuis la mise en place du PPCR, et dans un contexte de montée des mobilisations contre la loi travail.

Mais du côté des autres organisations, pourtant critiques de la politique austéraitre du gouvernement comme la CGT, Solidaires ou la FSU, c'est le même renoncement qui s'est fait jour, officiellement pour ne pas interférer avec l'appel à la journée de mobilisation interprofessionnelle du 31 mars contre la loi travail. Solidaires a défendu vainement le déplacement de la journée du 22 au 24 mars, date

reporté sur la journée du 31. Bien sûr la grève doit être la plus massive le 31 mars dans la fonction publique, car faire échouer le gouvernement dans sa tentative de destruction du code du travail est de l'intérêt vital de l'ensemble du monde du travail. Cela concerne aussi les agents de la fonction publique, dont le statut sera le prochain sur la liste des tuteurs du gouvernement au service du Medef, tout comme le statut des cheminots est directement dans leur viseur actuellement. Mais les journées du 22 et du 24 auraient pu servir largement de points d'appui à la montée de la contestation en mettant à intervalles rapprochés des salariéEs du public et du privé dans la rue au côté de la jeunesse.

Le 31 et après ?

Ce qui en jeu dans la fonction publique, comme dans l'ensemble du salariat, c'est que la journée du 31 mars ne soit pas un point d'orgue de la contestation mais

continuer à dérouler l'ensemble de sa politique antisociale, notamment celle de casse des services publics et de l'emploi public. Ce serait aussi l'occasion de se redonner confiance pour remettre en cause tout un lot de contre-réformes subies ces derniers mois : la réforme du collège, la remise en cause des 35 heures à l'Assistance publique de Paris, la réforme territoriale... Car d'une victoire peut naître l'envie d'en décrocher d'autres.

Alors, mettons en discussion dans tous les secteurs de la fonction publique, dans les assemblées qui préparent le 31, dans les tracts, la nécessité de reconduire la grève après le 31 mars. Dans certains endroits, aux Finances publiques par exemple, mais aussi à La Poste ou dans l'Éducation nationale, cette question est largement mise en débat par les équipes militantes combattives. Gageons qu'elle gagne en popularité.

Marie-Hélène Duverger

BRETAGNE

Unité contre les fichiers fachos

Au mois de décembre 2015 paraissait sur un site d'extrême droite breton une « note de renseignement » recensant une vingtaine de militantEs rennais (40 sur toute la Bretagne) en lien avec des associations de soutien aux migrantEs...

Cette note est accompagnée d'un édito qui appelle à « repérer, identifier, détruire [...] les derniers lépreux du gauchisme », vise aussi à ficher « des éléments marxistes et apparentés en faveur de l'afro-islamisation de la Bretagne », et se définit comme « une première liste des activistes les plus engagés à Rennes ». Cette note comporte des photos, des éléments biographiques, pour certainEs assez précis. Nous nous sommes regroupés pour porter plainte collectivement contre le site

et son éditeur pour injure, provocation à la commission de crimes et délits et traitement illicite de données nominatives. Mais au-delà de la plainte, c'est la réponse unitaire et politique qui permettra de mettre à jour ces pratiques des identitaires qui se multiplient en Bretagne comme partout en France.

L'extrême droite dans la rue

Ces pratiques ne sont pas des phénomènes isolés que nous devons prendre à la légère. Elles s'inscrivent dans un climat nauséabond de

montée de l'extrême droite : en Bretagne, les identitaires sont sortis ces derniers mois dans la rue à Pontivy, Quimper, Saint-Brieuc, parce qu'ils sentent que le climat leur est favorable. La montée électorale du FN, la diffusion de ses idées dans la société, la mise en œuvre de leur programme par le gouvernement PS (déchéance de nationalité, chasse aux migrantEs...) sont autant de signaux envoyés aux identitaires pour qu'ils pavoisent tranquillement dans les rues.

Face à ces menaces et ces agissements, notre réponse

doit être à la hauteur : si nous devons défendre le plus unitairement possible les libertés démocratiques et dénoncer ces pratiques, c'est surtout en continuant à se battre aux côtés des migrantEs, en réaffirmant nos solidarités internationalistes, en continuant à réclamer l'ouverture des frontières, en dénonçant systématiquement toutes les politiques liberticides mises en place par le gouvernement, que nous combattons efficacement l'extrême droite et ses idées.

Kevin (NPA Rennes)

LA POSTE

Grève nationale du 23 mars

La fédération SUD PTT avait décidé, lors de son comité fédéral (réunion nationale des syndicats SUD PTT) en octobre dernier, d'une action nationale à La Poste contre les réorganisations et la politique de bas salaires, posant le principe d'une grève illimitée démarrant sur une manifestation nationale au premier semestre 2016...

De nombreuses rencontres ont eu lieu entre les différentes fédérations syndicales de La Poste afin que cette action puisse être unitaire et avoir plus de poids, malgré un contexte favorable (rapport de la Cour des comptes sur le métier de facteur, bénéfices scandaleux du groupe – 635 millions d'euros – réalisés

en 2015), les discussions n'aboutirent finalement pas.

Depuis longtemps, les grèves à La Poste sont très fortes et très fréquentes, souvent sur des questions de restructurations et de suppressions d'emplois, mais leur égrenage et leur dispersion permet juste de limiter la casse. Les résultats de ces grèves sont souvent mitigés et le rapport

NUCLÉAIRE

Cruas : le prochain Fukushima sera-t-il français ?

« Il faut que les Français se préparent » à une « catastrophe nucléaire »¹ : la CRIIRAD nous alerte suite aux multiples incidents survenus à Cruas en 2015...

AUCUN RISQUE DE CATASTROPHE AVEC LE NUCLÉAIRE FRANÇAIS



maladies et accidents du travail, fatigue des salariés...».

La situation n'est pas meilleure dans les autres centrales françaises. Le Journal de l'Énergie³ révèle des documents internes dans lesquels en 2014, EDF a classé la majorité des diesels de secours en « état dégradé » (44%) ou « état inacceptable » (13%). Aucun n'est en « état correct » ! Ce sont ces groupes de secours qui, à Fukushima, n'ont pu prendre le relais suite à la coupure du

réseau électrique national.

Le constat de la CRIIRAD n'est pas alarmiste. Les autorités envisagent désormais publiquement

la possibilité d'une catastrophe nucléaire en France, et nous y « préparons », si l'on peut dire : pour l'IRSN, il faudra limiter les évacuations post-catastrophe et « restaurer une liberté individuelle vis-à-vis du risque radiologique »⁴. Dit autrement, « Vous êtes irradié ? Débrouillez-vous ! »

C'est plutôt une protection collective qu'il faut assurer : partout où nous le pouvons, mobilisons-nous pour stopper cette industrie mortifère. **Commission nationale écologie**

1- Bruno Chareyron, directeur du laboratoire de la CRIIRAD, sur France Info le 11 mars 2016

2- Bulletin d'information des adhérents de la CRIIRAD, Trait d'Union n°69, février 2016

3- <http://journaldelenergie.com/nucleaire/diagnostic-alarant-edf-diesels-secours-reacteurs>

4- Jacques Repussard, directeur général de l'IRSN, JDD du 6 mars 2016

Il faut dire que les éléments rapportés² par EDF et l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), lors de la réunion de la CLI de décembre 2015 à laquelle la CRIIRAD participait, ont de quoi faire frémir. Le 5 septembre, un corps étranger (pièce métallique de 300 grammes) a été découvert à la base du faisceau tubulaire d'un des générateurs de vapeur (GV) du réacteur n°3. Cette pièce appartenait à un outillage installé dans les GV lors des arrêts de réacteur... pour y éviter l'introduction de corps étrangers!

Les GV contiennent des milliers de tubes dans lesquels circule l'eau contaminée du circuit primaire, à une température de 320°C et une pression de 15 bars. L'eau du circuit secondaire est amenée au contact de ces tubes où elle se transforme en vapeur afin de faire tourner les turbines génératrices d'électricité.

Le corps étranger, oublié pendant des mois, a frotté contre le faisceau de tubes, entraînant une usure importante de deux d'entre eux dont un présentait une perte d'épaisseur de 75% ! La catastrophe n'était pas loin : une rupture de tubes dans un GV pourrait entraîner un relargage massif de substances radioactives dans l'environnement, trop rapidement pour lancer une évacuation. Seule solution : mettre immédiatement à l'abri la population la plus proche.

Dans le réacteur n°1, les tubes sont en très mauvais état (bouchage et fissuration important). La CRIIRAD indique : « Ils auraient dû être remplacés lors de l'arrêt de tranche de 2015. Cela n'a pas été fait. Interrogé en séance par la CRIIRAD sur les raisons de ce report, le directeur de la centrale a simplement indiqué que les nouveaux GV n'étaient pas disponibles au moment de l'arrêt. »

Un état des lieux alarmant

EDF, en sacrifiant la sûreté nucléaire sur l'autel de la rentabilité, est responsable de cette situation. C'est ce que pointe le 12 mars Stop Nucléaire 26-07, en soutien à la grève des salariés de NUVIA, soustraitant à Cruas : « La privatisation et l'organisation de nombreux niveaux de sous-traitance implique des risques majeurs d'accidents nucléaires (turn-over,

METZ (57) Brutalités policières et mises en examen

Judi 17 mars, les étudiantEs étaient dans l'action à Metz, comme dans de nombreuses villes contre le projet de loi El Khomri...

Après un passage dans les amphithéâtres pour appeler à la mobilisation, 150 d'entre eux/elles ont décidé de bloquer le pont de l'île du Saulcy. Des militantEs

17h, au moment où le blocage est sur le point d'être levé et sans qu'aucun incident n'ait été signalé, les flics interviennent brutalement, blessant plusieurs manifestantEs. Une détona-

déguster petit PD», « espèce de connard », « tu vas passer un mauvais quart d'heure », « tu vas mourir »... C'est seulement vers 1h du matin, après leur audition, qu'un des blessés est conduit à l'hôpital, en mode rodéo automobile. Tous seront libérés dans l'après-midi en présence d'un comité d'accueil regroupant amiEs et représentants de la CGT et de SUD PSA Trémery dont un des camarades arrêtés et blessés est salarié.

Ce camarade ainsi qu'un employé à la ville de Metz sont convoqués devant le TGI de Metz ce mercredi 30 mars à 14h. Le premier, dont les blessures ont déjà provoqué 4 jours d'ITT, pour participation à rassemblement interdit après sommation et outrages. Le second pour la même chose plus rébellion et violence, même si lui a déjà 7 jours d'ITT. Pour les trois autres interpellés, un rappel à la loi. Un rassemblement est en cours d'organisation dans l'unité la plus large pour le jour de la comparution.

Correspondant



Quand la police charge des étudiantEs et lycéenEs... DR

de la CGT, de la FSU de FO et de la CNT sont présents ainsi que des lycéenEs. A 15h30, le sit-in commence dans la bonne humeur mais avec beaucoup de détermination.

Le commandant de police commence à mettre la pression à partir de 16h. Mais il est décidé par vote de ne pas bouger jusqu'à l'arrivée des CRS. Vers

tion retentit et les manifestants s'écartent pour débloquent le pont comme convenu, mais la charge commence très rapidement et très violemment.

Rassemblement de solidarité

Cinq manifestants sont embarqués vers le commissariat avec des hurlements : « tu vas

FINANCES PUBLIQUES PARIS

La grève se prépare

Mardi 15 mars, 600 agentEs des finances publiques de Paris se sont réunis en assemblée générale pour discuter ensemble des suites à donner à la grève du 26 janvier où 26% des agents étaient en grève...

La grève reconductible de Vierzon dans le Cher – 90% de grévistes pendant un mois pour la création d'emplois (voir *L'Anticapitaliste* n°326) – a fait comprendre au plus grand nombre qu'il était possible de faire reculer la direction générale des Finances publiques.

A Paris comme partout ailleurs sur le territoire, les suppressions massives d'emplois n'en finissent plus (32 000 emplois supprimés depuis 2002), dégradant de plus en plus nos conditions de travail mais également l'ensemble de nos missions. En dix ans, les Finances publiques de Paris ont perdu plus de 15% de ses effectifs, la situation devient insupportable.



Après Vierzon, la grève dans tout le secteur. DR

La reconduction en débat

Les agents venus massivement à cette assemblée générale parisienne (selon les plus anciens, une fréquentation jamais vue depuis la grande grève des impôts de 1989) semble plus que jamais déterminés d'en finir avec ce « massacre ». Le lien entre la loi travail et ce qui se passait dans le secteur public avec le PPCR et les attaques sur le statut des fonctionnaires s'est fait naturellement.

C'est pour cela qu'ils ont décidé d'être en grève massivement le 31 mars prochain : pour défendre l'emploi aux Finances publiques et plus largement dans l'ensemble de la fonction publique, pour la défense de nos droits et de ceux des salariéEs du privé, contre la loi travail. La mobilisation sur la durée, la reconduction a été discutée, même si cela dépendra évidemment du taux de grève du 31 mars. A aussi été évoqué la possibilité d'un mouvement de grève pendant la campagne déclarative des revenus : le moment où sont reçus le plus grand nombre d'usagers, et qui est un moment fort pour notre direction en matière de communication...

Même si la situation reste fragile, comme dans de nombreux secteurs, le ras-le-bol des politiques de régression sociale s'exprime de façon de plus en plus importante aux Finances publiques. L'étincelle peut prendre... En tout cas, on y travaille!

Joséphine Simphon

: une étape indispensable

de forces n'est jamais suffisant pour empêcher totalement la mise en place de ces réorganisations.

C'est donc fortes de ce constat, et lassées d'un certain immobilisme des directions syndicales, que les équipes SUD ont commencé à militer pour construire cette grève nationale. Des actions avaient auparavant été menées pour essayer de fédérer les équipes syndicales en lutte et contribuer à la construction d'un mouvement d'ampleur à La Poste, comme en 2014, où facteurs en grève du 92, de Paris 15, de l'Essonne et même du Cher (Aubigny-sur-Nère) s'étaient rencontrés et avaient mené des actions au coude à coude...

Sortir de la résignation

La journée de grève du 23 mars s'annonce donc inégale à La Poste, mais nous pouvons déjà prévoir que dans de nombreux départements (Loire-Atlantique-Vendée, Hauts-de-Seine, Essonne, Bouches-du-Rhône...), la grève sera forte et sera reconduite dans de nombreux bureaux. Il ne faudra donc pas que les équipes militantes se focalisent sur un chiffre de grève national qui ne reflétera sans doute pas des réalités locales combattives, mais favorisent les départs en grève partout où elles le pourront en expliquant que ces grévistes ne seront pas isolés. Car dans ce contexte national de mobilisations contre la loi El Khomri, où les

postierEs – bien qu'ils ne l'expriment pas encore concrètement par la grève – refusent eux aussi cette attaque brutale contre le code du travail, ces grèves qui démarrent mercredi 23 mars, ne seront plus isolées : elles en seront donc renforcées et encourageront des équipes militantes et les postierEs à entrer eux aussi en lutte.

Le mécontentement est extrêmement fort à La Poste contre la dégradation des conditions de travail et les bas salaires, et bien que nos directions aient essayé de faire taire cette colère par la répression anti-syndicale, il est bien probable que les grèves qui démarrent ce 23 mars sortiront de nombreux postierEs de la résignation, et que la peur changera enfin de camp!

Correspondant



Mercredi 23 mars, les vélos ne bougent pas... PHOTOTHÈQUE ROUGE / MILO

Conférence nationale

Avec Philippe Poutou, le NPA présent à l'élection présidentielle

Après le vote de 1246 militantEs du NPA (qui compte à peu près 2000 membres), 152 déléguéEs se sont réunis en conférence nationale le week-end dernier. Après débat, en votant à 95% la déclaration que nous reproduisons ci-dessous en intégralité, ils ont décidé de la présence du NPA pour l'élection présidentielle.

La prochaine élection présidentielle sera une caricature de démocratie dans une période marquée par le renforcement des pouvoirs de l'exécutif et le développement d'un état d'exception permanent, policier et liberticide. Mais le contexte dans lequel s'est tenue la conférence nationale du NPA les 19 et 20 mars 2016 est également dominé par la montée de la contestation sociale et politique contre la loi El Khomri. Cette attaque sans précédent contre les droits et les acquis des travailleuses et des

« Trop, c'est trop ! ». Petit à petit, la colère s'est accumulée : à Notre-Dame-des-Landes et à Sivens, à la SNCF, dans les luttes des migrantEs et contre l'état d'urgence... La loi El Khomri a fait déborder le vase. La mobilisation pour son retrait pourrait être le début d'une contre-offensive des exploités contre l'ensemble de la politique du gouvernement. Les jeunes et les travailleurEs ont bousculé le calendrier des confédérations syndicales. Alors que l'heure est à

et des opprimés, de toutes celles et ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre. Nous avons besoin d'un parti indépendant qui soit aussi fidèle à leurs intérêts que le gouvernement l'est au Medef, qui se bat pour l'unité du monde du travail et de ses organisations contre le patronat et l'État. Un parti qui tire le bilan des échecs de ceux qui, en Europe, ont prétendu lutter contre l'austérité capitaliste sans s'affronter et en finir avec les institutions des classes dirigeantes. Il est nécessaire d'œuvrer à la construction de ce parti capable de résister aux attaques immédiates tout en défendant une perspective pour la transformation révolutionnaire de la société, pour en finir avec le capitalisme.

Cette démarche doit s'appuyer sur les luttes existantes. Elle implique de débattre de cet objectif avec les opprimés et les exploités engagés dans les luttes contre l'austérité, contre le racisme, contre les violences policières, contre l'impérialisme et les guerres qu'il engendre, pour les libertés et les droits démocratiques, pour la justice climatique... Nombre de ces luttes portent en outre en germe un autre monde en expérimentant d'autres façons de vivre, de produire et de décider démocratiquement, en faisant vivre la solidarité contre la concurrence, en contestant radicalement le système. C'est un enjeu de la campagne que nous voulons mener.

En décidant de présenter Philippe Poutou à l'élection présidentielle, le NPA veut permettre au mécontentement, à la révolte, aux résistances de s'exprimer sur le terrain politique, y compris électoral. Le monde du travail doit reprendre confiance en lui.

Nous voulons porter la voix d'une opposition ferme à la politique du gouvernement, mais aussi contre ce système d'exploitation et de misère

Wall Street, des voix se sont déjà élevées contre les politiques d'austérité, contre la dette, contre les politiques au service du grand patronat et des banques.

En Grèce, la capitulation et la faillite du gouvernement Tsipras attestent de l'échec de la gauche antilibérale et de sa politique. En France, les députés du Front de gauche ont voté en faveur de l'état d'urgence, renforçant la légitimité des politiques sécuritaires de Hollande, et ses élus participent à des majorités de gestion avec le Parti socialiste dans les exécutifs locaux et régionaux, acceptant de cogérer l'austérité. Cela démontre cruellement que la lutte pour en finir avec l'austérité implique la rupture avec les institutions de la bourgeoisie, tant à l'échelle nationale qu'europpéenne.

- Pour changer les choses, il faut donc imposer la réquisition des banques pour créer un monopole public bancaire, l'annulation de la dette, l'interdiction des licenciements, une augmentation générale des salaires, l'expropriation des grands groupes capitalistes.

- Le droit à l'emploi, à un statut et à un salaire correct, c'est possible ! On peut, par la réduction du temps de travail, imposer des créations massives d'emplois dans tous les secteurs décimés par les plans patronaux. On doit également créer les emplois indispensables aux besoins fondamentaux (santé, éducation, prise en charge de la petite enfance et de la dépendance...) et les emplois nécessaires à la reconversion écologique. Il faut revenir sur toute la casse des droits sociaux, introduite notamment par les lois Macron et Rebsamen.

- Nous demandons l'arrêt de l'état d'urgence et de la répression policière, la fin de l'utilisation des fichiers STIC, la destruction des fichiers S, qui visent en premier lieu les habitantEs des quartiers populaires et les militantEs. Nous

et les États sont responsables, il faut rompre avec le productivisme et la logique de rentabilité. Il faut organiser le contrôle des travailleurEs et de la population sur la production dans la perspective de sa planification démocratique, décentralisée, en fonction des seuls besoins sociaux et dans le respect des contraintes écologiques. Il faut arrêter les productions inutiles et les projets destructeurs comme l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, sauver le climat en sortant des énergies fossiles et du nucléaire. Il faut développer des transports collectifs, publics et gratuits, garantir le droit à un environnement non pollué, permettre l'accès à une alimentation saine basée sur une agriculture biologique et paysanne.

- La montée des extrêmes droites s'est largement appuyée, en plus de son terrain de prédilection qu'est le racisme, sur les mobilisations sexistes et homophobes. Plus généralement, la lutte pour l'égalité réelle exige de mener une véritable politique féministe. Nous revendiquons le droit à la PMA pour toutes, l'égalité réelle des salaires, l'accès aux services publics, notamment l'accès à l'IVG, et la mise en place d'une éducation féministe. Nous défendons l'égalité entre toutes et tous, quels que soient son origine géographique, son genre ou sa sexualité, tout en poussant à la convergence des luttes féministes, LGBTi, antiracistes et anticapitalistes.

Un bulletin de vote ne changera pas la vie. Un véritable changement de société ne pourra venir que de grandes mobilisations sociales, lorsque les exploités auront pris leurs affaires en main et auront imposé leur propre gouvernement pour construire une autre société, débarrassée de toute forme d'exploitation et d'oppression. Mais cette élection peut être un moyen d'exprimer son ras-le-bol, sa volonté de changer les choses.

C'est ce que nous voulons exprimer dans cette campagne, avec toutes celles et tous ceux qui partagent ces préoccupations en rupture totale avec une échéance électorale entièrement centrée sur « l'homme providentiel » imposée par des institutions foncièrement antidémocratiques. Le problème n'est pas de changer de personnel, mais d'en finir avec ces institutions, dé-professionnaliser la politique, interdire le cumul des mandats, organiser leur rotation, plafonner la rémunération des élus, établir la proportionnelle intégrale, et organiser leur révocabilité lorsqu'ils ne respectent pas leur mandat.

Notre campagne portée, avec notre camarade Philippe Poutou, par un collectif de porte-parole, Olivier Besancenot, Christine Poupin et Armelle Pertus, sera collective, en rupture avec la personnalisation qu'impose la logique présidentielle. Nous savons que la bataille politique dans laquelle nous nous engageons ne sera pas facile. Le Parti socialiste craint de ne pas être présent au second tour et durcit la loi électorale pour empêcher les candidats qui le contestent, à gauche, de se présenter.

Nous appelons les maires à accorder leur parrainage administratif à notre candidat.



Philippe Poutou avec les salariéEs d'ArcelorMittal lors de la fête de l'Humanité 2013. PHOTOTHÈQUE ROUGE / JMB

travailleurs s'inscrit dans l'offensive menée par les gouvernements PS-Medef, soumis aux banques et au patronat.

Régression sociale, chômage et précarité, état d'urgence, déchéance de la nationalité, remise en cause du code du travail, casse de la SNCF, politique réactionnaire contre les migrants, grands projets inutiles et anti-écologiques, poursuite des guerres néocoloniales, négociation du Tafta, abandon des services publics, les attaques mises en place par Hollande et Valls vont bien au-delà de ce que la droite avait pu tenter jusqu'alors en termes de régression sociale et démocratique, de banalisation des politiques racistes, en particulier islamophobes, et sécuritaires. Le chômage n'a pas reculé, la pauvreté s'est développée, et les inégalités n'ont cessé d'augmenter. L'état d'urgence a servi de point d'appui pour accentuer la présence policière dans les quartiers populaires avec des milliers de perquisitions.

Dans le même temps, la répression contre des syndicalistes, contre celles et ceux qui luttent, à Air France, Goodyear, à La Poste, contre les militantEs écologistes, contre les étudiantEs et lycéens, voudrait étouffer les résistances qui sont multiples à travers tout le pays. La droite est en difficulté car ce gouvernement, qui se prétend de gauche, a mené une politique plus à droite que ce que Les Républicains osaient imaginer. Le Front national est à l'affût, et pourrait récolter les fruits de la situation et du désespoir dans les classes populaires. Après cinq ans de gauche au gouvernement, il veut faire croire qu'il est le mieux à même de les représenter, alors qu'en réalité, il divise les exploités. Il attaque les plus opprimés que sont les immigrés. Il représente le pire ennemi des travailleuses et travailleurs.

préparer les suites du 31 mars et à la construction d'un mouvement d'ensemble, et alors que la CFDT apporte son soutien au gouvernement, les directions confédérales qui demandent le retrait du projet de loi tergiversent. Pour dépasser ces blocages, le mouvement doit s'appuyer sur les équipes syndicales combattives et développer les structures d'auto-organisation pour préparer une mobilisation d'ensemble, vers une grève générale qui balaie ceux qui nous exploitent depuis trop longtemps.

Le NPA engage toutes ses forces pour que la jeunesse, les salariéEs, mais aussi les sans-emploi reprennent confiance, relèvent la tête, et défendent leurs intérêts contre le gouvernement et le patronat. Le NPA exige la levée de l'état d'urgence et de toutes les mesures et lois restreignant les libertés, ainsi que la fin de la chasse aux migrantEs. Le NPA soutient et participe aux initiatives visant à empêcher l'implantation du FN dans les quartiers, dans les villes et dans les entreprises.

Dans cette situation, un fossé toujours plus grand se creuse entre la colère sociale d'un côté et les partis au pouvoir et les institutions de l'autre. Les débuts de la campagne présidentielle montrent une fois de plus cette caricature : Le Pen, Sarkozy, Hollande remettent le couvert, tandis que les Verts ou les « frondeurs » abandonnent le navire Hollande après avoir ramé pour lui pendant plusieurs années. Mais cette colère sociale n'a pas d'expression politique audible, visible.

Toutes celles et ceux qui s'affrontent aux choix politiques faits dans le seul intérêt des capitalistes doivent pouvoir faire entendre la voix et les besoins vitaux des classes populaires, des exploités



Lors de la CN le week-end dernier. PHOTOTHÈQUE ROUGE / JMB

qui engendre les guerres et la destruction de la planète, une opposition des travailleurEs, des classes populaires, des opprimés, de toutes celles et ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre. Nous voulons profiter de la campagne pour renforcer les luttes, les faire converger et développer l'auto-organisation.

Dans toute l'Europe, dans les pays arabes, y compris aux USA avec Occupy

exigeons également le désarmement de la police, l'arrêt des contrôles au faciès, la fermeture des centres de rétention et la fin de la ségrégation spatiale, scolaire et médicale, l'ouverture des frontières, l'accueil des migrantEs, la liberté de circulation et d'installation, la régularisation de tous les sans-papiers, le droit de vote de tous les résidentEs à toutes les élections.

- Face à l'imminence de la catastrophe écologique dont les multinationales

Essai

La fin de l'intellectuel français ?

De Zola à Houellebecq, Shlomo Sand, La Découverte, 2016, 19,95 euros

«Je ne suis pas Charlie»... Shlomo Sand, c'est l'antithèse du conformisme. C'est un véritable historien qui traite l'histoire en scientifique, pas en idéologue, mais en matérialiste historique.

De Tel-Aviv où il enseigne, à Paris où il s'est formé et revient souvent, une seule exigence : la vérité. Or pour beaucoup, soyons clairs,

Shlomo Sand est dérangeant. Déjà dans ses livres antérieurs, il s'est acharné à dévoiler le sordide derrière les mythes fondateurs tels l'in vraisemblable filiation gréco-romaine de l'Europe ou le mensonge israélien de la diaspora juive, etc.

Quoi ? On pourrait défendre encore en 2016 des principes contraires à l'intérêt supérieur de la nation ? A l'État national ? Et en plus on devrait reprendre aux Zola, Sartre et autres Camus les postures hystériques intransigeantes ? Assez d'anachronisme ! Occupons-nous du présent et préservons nos institutions des tsunamis en tout

genre qui nous menacent : foin des élégies à la liberté, vive l'ère des murs et des barbelés.

Schlomo Sand, lui, voudrait défendre les Palestiniens, défendre les réfugiés, défendre les opprimés, et pourquoi pas remettre en cause Schengen ? Accueillir tous les réfugiés syriens, toute la misère du monde ? Et il en démontre la nécessité. Et il assoit «scientifiquement» ses prises de position en tirant les leçons de l'histoire des peuples. Et comble de lèse-intellectuel parisien, il le dit haut et fort, le revendique et ce faisant constate que dans son pays comme dans le nôtre, qui est aussi le sien

tant il est des nôtres, il est bien seul, tant la trahison des idéaux est un marché qui aurait toute sa place à la bourse.

Mais on peut être certain que lors de sa conférence à la librairie La Brèche, il ne sera pas seul. Nous y serons pour l'écouter défendre son livre si bien titré, *La fin de l'intellectuel français* ? Il est vrai que de Zola à Houellebecq/Zemmour, quelle déchéance, il y aura matière à discuter.

Les libraires de La Brèche



Rencontres de La Brèche

La fin de l'intellectuel français ?

Rencontre avec Shlomo Sand

Samedi 26 mars à 18h à la librairie La Brèche, 27 rue Taine, Paris 12^e

Exposition

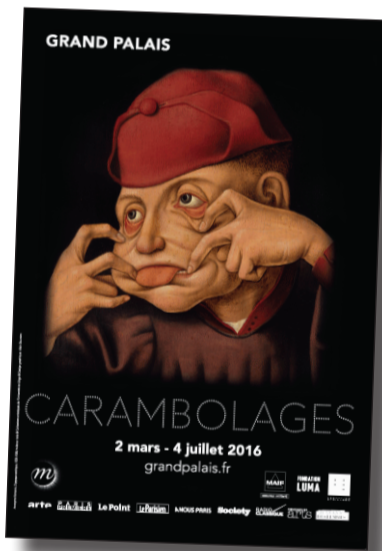
«Carambolages»

Aux Galeries nationales du Grand Palais, jusqu'au 4 juillet 2016

Quoi de commun entre les dessins de Charles Le Brun ou d'Albrecht Dürer, la statuaire indonésienne ou étrusque, les installations contemporaines, les masques africains et la peinture hollandaise du 18^e siècle ? A priori rien sauf si on laisse son regard ricocher, caramboler, par correspondances formelles d'images à travers les âges et les civilisations. C'est à cette divagation de l'inspiration, au pur plaisir du rapprochement iconologique qui décuple l'émotion que nous convie Jean-Hubert Martin dans cette très belle déambulation au Grand Palais : une nouvelle manière muséographique ? Il faut oublier l'histoire de l'art, laisser place à la seule

découverte sensible et se laisser surprendre par la magie des carambolages proposés sur un parcours de près 200 œuvres issues essentiellement des musées du Louvre, du quai Branly ou Guimet et de collections privées.

Ainsi, l'image d'une laceration appelle une singulière correspondance entre une incision de Lucio Fontana *Concetto spaziale Attese*, un bouclier Kikuyu du Kenya fendu, et une peinture florale du 18^e de Nicola Van Houbraken, *Autoportrait*, au travers d'une déchirure de la toile ; ou encore la forme d'un crâne rebondit d'une installation murale d'Annette Messager, *Gants-tête*, à une peinture 18^e, *l'Alchimiste*, de Joseph Heinz le



Jeune, une Tête trophée momifiée du Pérou, et à une estampe de Katsushika Hokusai, *Le Fantôme d'Oiwan-san*.

La surprise est constante et ludique : alors qu'on s'attend presque à trouver *l'Homme qui marche* d'Alberto Giacometti à côté de l'Aphrodite étrusque, on trouve son *Chat* près de sarcophage et momie de chat d'Égypte.

À la fin, il convient de revenir dans la première salle : on y comprend mieux le concept de l'exposition illustré par *l'Atlas Mnemosyne* de Aby Warburg, fondateur de l'iconologie et l'installation néon de Maurizio Nannucci, *Listen to your eyes*. Magnifique et jubilatoire.

Ugo Clerico

BD

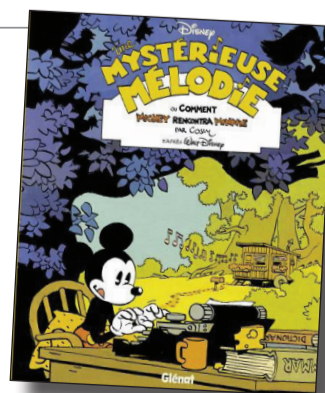
Une mystérieuse mélodie. Ou comment Mickey rencontra Minnie

Scénario et dessin de Cosey, Glénat, 16 euros

Avec l'accord de Disney, les éditions Glénat ont entrepris de publier des aventures de Mickey créées et écrites par des auteurs reconnus de BD francobelge (Cosey, Trondheim en mars, puis Tebo et Loisel en septembre). C'est ainsi qu'est né *Une mystérieuse mélodie*, l'un des deux premiers albums. Le choix de Cosey, scénariste des grands espaces himalayens et défenseur de la cause tibétaine (voir la série *Jonathan*) peut sembler incongru au néophyte, mais il ne faut pas oublier que l'auteur commença, comme tant d'autres, son métier à l'école de...Mickey. Cosey est remonté aux sources des premières

histoires de Mickey et s'est aperçu que, dès sa première aventure, Mickey était accompagné de sa fiancée Minnie. L'auteur a alors imaginé leur rencontre dans cette *Mystérieuse mélodie*. À la fois original et fidèle à l'univers de Disney, le scénario de Cosey, empreint de romantisme et de poésie, met en scène tout le «bestiaire» de Disney, avec un Dingo plus fou que jamais, un «Dog the Dog» qui va très vite se nommer Pluto grâce à Mickey ou à Pat Hibulaire qui fait une brève apparition. L'intrigue se développe autour de la recherche d'une belle inconnue qui, après s'être négligemment endormie sur l'épaule de Mickey

dans un wagon de train, a disparu pendant une panne de lumière avec un précieux manuscrit. Mickey n'a pour piste que la mystérieuse mélodie fredonnée par la belle avant de s'endormir. On reconnaît bien là la patte de Cosey qui pose un scénario où le découpage et la mise en page permettent à ses pinceaux de faire éclater des couleurs somptueuses sans trahir l'univers anthropomorphique si particulier du début de Disney. Toutes les scènes nocturnes et la découverte de la maison de Minnie au fond des bois deviendront certainement des planches «collector».

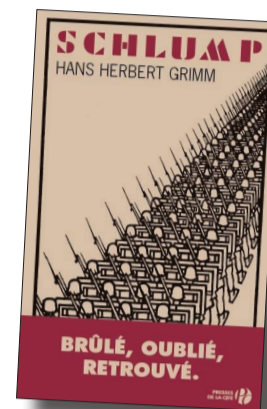


En bref, une très agréable diversion dans l'œuvre abondante de l'auteur du *Voyage en Italie*. Sylvain Chardon

Témoignage

Schlump

Hans Herbert Grimm, Presses de la cité, 2014, 21 euros



Un livre pacifiste victime des autodafés nazis... Emil Schulz alias Schlump tient son surnom d'un gardien qui le surprend en train de tirer sur des pigeons et l'affuble du sobriquet prémonitoire de Schlump (tireur à la manqué). Engagé volontaire dans la Première Guerre mondiale, il part la fleur au fusil, en fanfare et avec un bel uniforme. Sachant parler français, il est désigné à un poste administratif. Mais un jour, un chefaillon lui annonce qu'il est relevé de ces fonctions et qu'il est envoyé au combat. Il découvre bien sûr l'âpreté des combats, mais aussi la dureté de la vie au front : manque de confort, de nourriture et de sommeil. Il apprend combien le sort des officiers diffère de celui des sans-grades.

Loin des combats héroïques et des descriptions crues des œuvres de l'époque, sans non plus remonter aux racines de cette boucherie, Schlump dépeint la guerre avec lucidité et souvent avec drôlerie. Son livre n'a pas connu le succès de *À l'ouest rien de nouveau* de Erich Maria Remarque, mais il n'en a pas moins été condamné et brûlé par les Nazis pour son pacifisme. On comprend que Hans Herbert Grimm l'ait publié sous pseudonyme, puis en ait emmuré des exemplaires pour le préserver de la destruction. L'auteur, professeur d'allemand et de français, a même adhéré au parti nazi pour garder son poste. Resté à l'est dans sa ville d'Altenburg, cela lui a valu la révocation à la libération. Réhabilité, il devint metteur en scène au théâtre local. Convoqué par la police politique à l'été 1950, il se suicide deux jours plus tard.

Fort oublié, son livre n'a été réédité qu'il y a deux ans et vaut la peine d'être lu.

Anthony Bobo

Cinéma

Midnight special

De Jeff Nichols. Avec Michael Shannon, Jaeden Lieberher et Joel Edgerton. Sortie le mercredi 16 mars



Les enfants aux pouvoirs extraordinaires dont les yeux deviennent soudain phosphorescents ont beaucoup servi. Jeff Nichols y ajoute une touche de *Carrie* avec une maison qui tremble et des louches de guimauve. Certains médias essaient de nous vendre ce cinéaste comme «le nouveau Spielberg». À défaut d'avoir sa maîtrise de la SF, il en partage sans doute l'idéologie bien-pensante.

Ici, c'est une fois de plus la petite famille américaine qui combat des forces hostiles. Papa, maman et leur gamin venu d'un univers parallèle, flanqués d'un courageux trooper, forment cette cellule indestructible malgré les épreuves. Les visions du petit annoncent un grand événement du genre fin du monde ou Onze septembre, il faut appuyer sur l'accélérateur pour arriver à temps et sauver l'Amérique. Du réalisateur de *Mud*, on attendait tout de même mieux... Gérard Delteil

Allemagne « Il y a une course de vitesse entre la droite extrême et la gauche politique »



Entretien. Manuel Kellner est membre de la direction de l'ISL (Internationale sozialistische Linke – gauche socialiste internationale), une des deux organisations de la IV^e Internationale en Allemagne, et rédacteur de la Sozialistische Zeitung (SoZ). Il revient sur les élections régionales du 13 mars dans les Länder de Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Saxe-Anhalt, et leurs conséquences.

Quelle photographie de la situation politique aujourd'hui en Allemagne donnent les résultats de ces élections régionales ?

Ces résultats expriment très clairement un déplacement des rapports de forces vers la droite et l'extrême droite et un affaiblissement des forces de gauche. Mais dans le cadre de cette tendance lourde, ils expriment aussi une crise des forces politiques institutionnelles en général, une crise de l'Union européenne, une crise du SPD social-démocrate et une crise d'orientation du parti de gauche, Die Linke. Ils sont aussi l'expression d'une polarisation continue dans la société allemande, vu que le mouvement de masse de soutien pratique aux réfugiés ainsi que les mobilisations anti-Pegida, anti-AfD et contre les multiples agressions violentes et incendiaires contre les réfugiés et leurs logements, restent forts et même prépondérants sur le terrain des mobilisations.

La tendance à l'affaiblissement des partis qui étaient majoritaires lors des dernières décennies – les chrétiens-conservateurs et les sociaux-démocrates – s'est confirmée de manière spectaculaire. C'est l'AfD qui a pu mobiliser bon nombre de celles et de ceux qui n'étaient pas allés aux urnes il y a cinq ans convaincus que « ça ne change rien », que tout gouvernement fera grosso-modo la même politique. C'est dramatique, surtout pour le SPD. Dans le Bade-Wurtemberg, il perd plus de 10 points pour arriver à 12,2%, derrière les Verts, la CDU et l'AfD. En Saxe-Anhalt, il perd 11 points en pourcentage pour arriver à 10,6% des voix, derrière la CDU, l'AfD et Die Linke.

Die Linke connaît aussi une sévère défaite électorale, surtout en Saxe-Anhalt. Une des raisons en est que Die Linke, surtout dans les régions de l'ex-RDA à l'est du pays, là où il gouverne ou co-gouverne, se comporte comme faisant partie des forces politiques établies. Ce faisant, elle détruit sa capacité à orienter les mécontentements vers la gauche.

Qu'est-ce qui explique le succès rapide de l'AfD ? Quel lien avec Pegida ? Et quel rapport au FN ?

L'AfD était tombée dans les 3% dans les sondages quand il y avait eu la scission de l'aile ultra-néolibérale représentée par Bernd Lucke et Olaf Henkel. Après, sur la base d'un million de nouveaux réfugiés en Allemagne en 2015, ce parti est devenu de plus en plus fort dans les sondages et s'est radicalisé vers la droite. Même si sa porte-parole la plus médiatisée, Frauke Petry, s'efforce de lui donner une image « sérieuse », respectable, ce parti se transforme de plus en plus en parti d'extrême droite, populiste de droite, voire fascisant... En son sein, une « plateforme patriotique » demande de s'allier encore plus ouvertement avec Pegida. Le succès spectaculaire récent de l'AfD s'explique par la

faiblesse d'un mouvement ouvrier sur la défensive depuis des décennies, par la faiblesse de la gauche politique, et par un processus d'évolution réactionnaire d'une bonne partie des « classes moyennes », des petits patrons, des cadres et des intellectuels.

Frauke Petry a dit qu'en fait, le FN était un parti « socialiste », car dans les textes programmatiques de l'AfD, il y a peu de démagogie sociale. L'AfD est contre toute mesure par exemple fiscale contre les entreprises et les riches, mais l'aile fascisante de l'AfD pousse à changer le profil du parti dans le sens de la démagogie sociale, à l'image du nazisme avant son avènement au pouvoir.

Angela Merkel prétend continuer sa politique et minimise le camouflet porté à la grande coalition, CDU-SPD. Est-ce un coup de bluff ? À quel point sort-elle affaiblie de ces élections ?

Merkel est perçue encore et toujours comme la chancelière du « bienvenue », cible principale de l'agression de ceux qui la rendent responsable de l'afflux de centaines de milliers de réfugiés, vu que son slogan, « Nous allons maîtriser cela » (« Wir schaffen das »), semble être démenti par les faits. Mais les candidats qui avaient ouvertement critiqué Merkel en demandant une attitude plus dure envers les réfugiés (comme Juliane Klöckner en Rhénanie-Palatinat) sont perdants, tandis que d'autres comme Winfried Kretschmar des Verts du Bade-Wurtemberg ou Malou Dreyer du SPD en Rhénanie-Palatinat, qui

avaient défendu la ligne de Merkel, sont gagnants.

De fait, la forteresse UE est érigée d'une manière plus rigide que jamais. Six milliards d'euros pour Erdogan, ou plus, pour en faire l'ange gardien de l'UE et retenir par la force toutes celles et ceux qui veulent se sauver au « paradis », c'est amoral. Mais Merkel réussit jusqu'à nouvel ordre à sauvegarder son image de Mère Theresa. Ainsi, elle se fait l'idole de celles et ceux qui ont accueilli et étaient solidaires des réfugiés. Même les forces de la gauche radicale sont forcées de la défendre contre les attaques de l'AfD, de Horst Seehofer (chef de la CSU, parti frère de la CDU en Bavière), et d'un certain nombre de chefs régionaux ou locaux de la CDU. En plus, aux moins pour le moment, il n'y a pas de dirigeant conservateur-chrétien qui pourrait prendre la place d'Angela Merkel.

Comment ce « tremblement de terre » est-il perçu en particulier dans le monde du travail ?

C'est perçu comme un signal d'alarme. Dans les élections récentes, l'AfD a pris des bastions traditionnels du SPD. Elle a pu prendre des voix particulièrement dans les milieux ouvrier et masculin dans les grandes villes. La gauche syndicale aura à se saisir de l'occasion pour demander une politique de mobilisation systématique contre l'AfD et contre les mouvements et les actes de violence d'extrême droite.

Die Linke résiste-t-elle à ce contexte ? Quels sont les débats politiques suscités par cette nouvelle situation ?

Die Linke a maintenu le cap en matière de politique envers les réfugiés. Mais le choc dû au succès de l'AfD et à cause de l'affaiblissement électoral spectaculaire de la gauche en Saxe-Anhalt est fort. Le débat est lancé. Les forces anticapitalistes au sein du pays ont déclaré que l'adaptation à la politique pro-capitaliste établie ne peut mener qu'à un fiasco catastrophique. En plus, la porte-parole bien médiatisée Sahra Wagenknecht (en principe représentante de l'aile gauche du parti) est fortement critiquée, à juste titre, pour ses avancées aux slogans populistes de droite, puisqu'elle avait déclaré par exemple que « tout le monde ne peut pas venir en Allemagne »... De plus, son orientation dans les conflits internationaux – hélas partagée par la majorité de l'aile gauche – est campiste. Défendre le gouvernement de Poutine et son soutien pour le régime sanguinaire d'Assad n'est pas le moyen adéquat pour rendre plus crédibles et plus populaires les positions internationalistes dans la population allemande.

Nous avons besoin d'un débat sérieux sur les leçons à tirer de ce dimanche électorale catastrophique. Il y a une course de vitesse entre la droite extrême et la gauche politique pour orienter politiquement la radicalisation et le mécontentement vis-à-vis de la politique du gouvernement.

Propos recueillis par Yvan Lemaître

L'image de la semaine



Vu ailleurs



19 MARS 62 : DES ANCIENS COMBATTANTS CONTRE LE FN.

Un incident a émaillé les commémorations officielles du 19 mars 1962 samedi à Hayange, en Moselle, où des anciens combattants ont voulu empêcher un élu FN de lire un texte du maire Fabien Engemann qui dénonçait « la mascarade » du 19 mars.

L'incident s'est produit vers 10h30 lors de l'hommage rendu devant le monument aux morts de Marspich, un quartier de Hayange. Le président de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca), Jean Paolini accuse l'élu FN d'avoir « lu le discours Front national ». « Des personnes ont voulu l'en empêcher et se sont révoltées, car elles ne voulaient pas entendre ce qu'il disait », a expliqué Jean Paolini, témoin de la scène. « Les gens se sont énervés, il y a eu une bousculade », a rapporté le président de la Fnaca.

A l'instar d'une partie de la classe politique dont l'extrême droite, de certaines associations d'anciens combattants et de pieds noirs, le maire de Hayange Fabien Engemann conteste la date du 19 mars 1962 qui marque le cessez-le-feu décrété le lendemain des accords d'Evian. « Mon adjoint a lu un discours officiel et à la fin, il a lu un discours plus personnel », a expliqué Fabien Engemann. « Ils ont voulu arracher honteusement le discours de mon adjoint », a réagi le maire, accusant ses détracteurs d'avoir provoqué un incident « lamentable ».

Fabien Engemann dénonçait dans le texte lu samedi par son adjoint la « mascarade » des commémorations du 19 mars et la « glorification honteuse » d'un « faux cessez-le-feu ». Réagissant à l'incident, l'association anti-FN « Hayange, plus belle ma ville » a dénoncé une « insulte à la mémoire des anciens combattants » et « une nouvelle provocation honteuse » du maire, dans un communiqué.

« 19 mars 62 : incident à Hayange après la lecture d'un texte du maire FN », BFM TV.com, d'après une dépêche AFP, 19 mars 2016

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

10€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 28 €	<input type="checkbox"/> 56 €	<input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> 40 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 22 €	<input type="checkbox"/> 44 €	
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois <input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 38 € <input type="checkbox"/> 76 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois	<input type="checkbox"/> 10 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo <input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	Hebdo <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322554755

Date : Signature obligatoire